

COMMUNE DE BOESCHEPE - DEPARTEMENT DU NORD



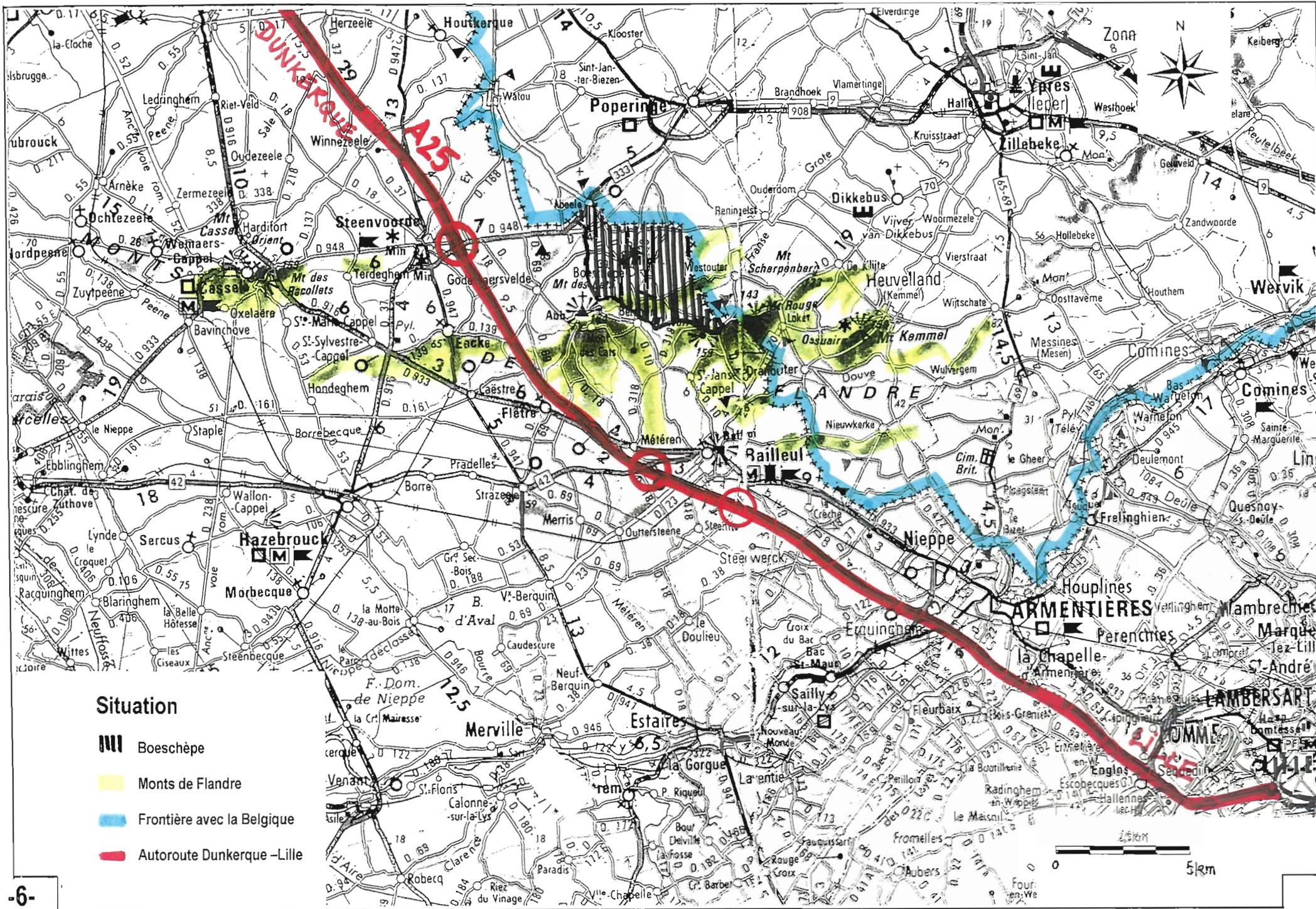
ETUDE FACV - DIAGNOSTIC

EQUIPE ALINE LECOEUR / TRAIT D'HISTOIRES - OCTOBRE 1999

SOMMAIRE

	Page		
I Approche globale de la commune	5	II Analyse du bourg	43
1. Situation et caractéristiques majeures de la commune	7	1. Organisation urbaine, espaces publics	
2. Caractéristiques démographiques	9	1.1 l'espace de la rue	45
3. Intercommunalité	11	1.2 les espaces publics du centre	
4. Analyse thématique		1.2.1 généralités	47
4.1 le relief	13	1.2.2 analyse par thèmes	48
4.2 les vues	15	1.2.3 la grande place	58
4.3 la végétation	17	1.2.4 le contour de l'église et les abords de la mairie	59
4.4 l'eau	21	1.3 les espaces autour du moulin	61
4.5 les axes de communication	23	2. Analyse thématique	
5. Synthèse des paysages	25	2.1 les façades et pignons	63
6. Les chemins de randonnée	27	2.2 le végétal	65
7. L'urbanisation		2.3 les sols	67
7.1 évolution	29	2.4 le mobilier urbain, les réseaux	69
7.2 état actuel et tendances	31	2.5 les clôtures	71
7.3 analyse critique du POS	33	2.6 la pente	72
8. L'architecture et le patrimoine	35	III Les hameaux	73
9. Les activités et le tourisme	39	1. Le hameau de l'Abeele	75
10. Habitat et équipements	41	2. Le hameau de Steen-Acker	76
		3. Le hameau de Boeschèpe	77
		IV Stratégie d'ensemble	79
		1. Par rapport aux activités et au tourisme	81
		2. Par rapport au développement urbain, par rapport au territoire	83
		3. Les lieux clefs d'intervention	85
		4. Principes pour l'amélioration du centre	87
		V Bibliographie	89

I- APPROCHE GLOBALE DE LA COMMUNE



1. SITUATION ET CARACTERISTIQUES MAJEURES DE LA COMMUNE

Superficie 13.59 km²
Nombre d'habitants + 2000 hab - 140 hab/km²

Un relief très mouvementé

Ce bourg de plus de 2 000 habitants est installé dans le cadre naturel exceptionnel des Monts de Flandre. Situé à 74m.d'altitude, il est l'un des plus élevés de la Flandre française.

Boeschève se situe en Flandre intérieure. Ce pays est parcouru d'ouest en est par une chaîne discontinue de collines se prolongeant en Belgique : les Monts de Flandres. Ces monts sont comme des " événements ". Ils dominent tout le plat pays flamand, et représentent de véritables belvédères sur un paysage ouvert où la vue s'étend sur plusieurs km. Contrastant fortement avec la plaine de la Lys et la Flandre maritime, cette région surprend. Parmi tous les monts , le mont de Boeschève, le mont Kokereel et le mont Noir sont en partie sur le territoire de Boeschève. Sa topographie offre donc des panoramas remarquables qui sont d'un attrait indiscutable. De part son relief, son patrimoine historique, et la qualité du paysage, Boeschève constitue avec les communes environnantes des Monts de Flandre, un pôle d'attraction pour le département.

Une forte proximité de la Belgique

Le village s'adosse à la Belgique, séparé par une frontière devenue aujourd'hui plus que symbolique, qui lui ouvre une porte vers l'Europe. Cette proximité est d'autant plus présente qu'un hameau de Boeschève (Abeeel) est distribué de part et d'autre de la ligne frontalière, et que les pratiques religieuses sont constamment l'occasion de rapprochement entre les populations des deux nations.

Une contrée longtemps à l'écart des grands axes aujourd'hui très desservie

La Flandre et Boeschève se caractérisaient par un nombre de voies de communication limité (présence de forêts et de marécages) induisant une recherche d'autarcie plus grande.

Aujourd'hui, sa position géographique place le bourg à proximité d'un grand axe routier (A25), autoroute reliant Lille et Dunkerque qui facilite tout déplacement . Boeschève est situé à équidistance de deux grands pôles d'attraction, Lille et Dunkerque, ce qui est un atout indéniable ou une gêne. Implanté à proximité des autoroutes belges, il attire une population flamande en quête de promenades dans son site vallonné.

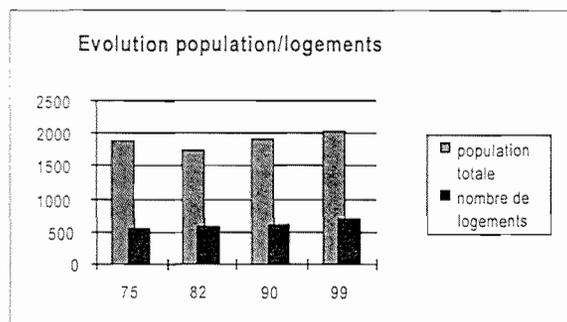
Conséquences

Le village a longtemps vécu autour d'une agriculture d'autarcie, et la culture du houblon. Aujourd'hui le bourg vit principalement d'une agriculture orientée vers la polyculture et l'élevage. Le commerce s'est très peu développé.

Le tourisme de ce site exceptionnel, facilité par le désenclavement de cette région, pourrait être vécu comme une certaine chance qui fait vivre quelques campings, auberges, cafés, gîte rural, mais il est plutôt perçu comme une charge importante qui fédère des nuisances.

2. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

L'essentiel de la population est une population installée depuis longtemps dans la commune, mais de nouvelles familles venues de la ville s'installent. Cette population est attirée par le cadre naturel remarquable, mais a également des exigences nouvelles concernant la vie et la convivialité du bourg.



Depuis 1982, la commune de Boeschève voit sa population augmenter de manière sensible (+16,73% entre 1982 et 1999), alors qu'entre 1975 et 1982, le nombre d'habitants avait diminué de 6,86%.

Aujourd'hui, Boeschève a atteint et dépassé les 2000 habitants, qui se répartissent de la manière suivante sur les différents secteurs de la commune :

- Steen-Acker : 477 habitants
- Mont de Boeschève : 365 habitants
- rue de Bailleul, Mont Noir : 397 habitants
- centre : 743 habitants

En parallèle, le nombre de résidences principales ne cesse de progresser depuis 1975 (+22,3%).

Si la population de moins de 20 ans a suivi une évolution semblable à celle de la population totale, en diminuant entre 1975 et 1982 et réaugmentant en 1990, sa part dans l'ensemble de la population de la commune est cependant en baisse : alors qu'en 1975, 31,7 % des habitants de Boeschève ont entre 0 et 19 ans, leur représentation

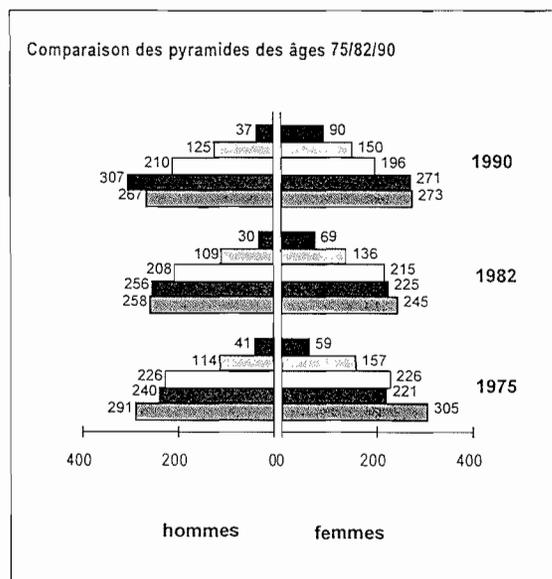
descend à 28,7% en 1982, et à 28% en 1990, ce qui reste toutefois un pourcentage assez élevé.

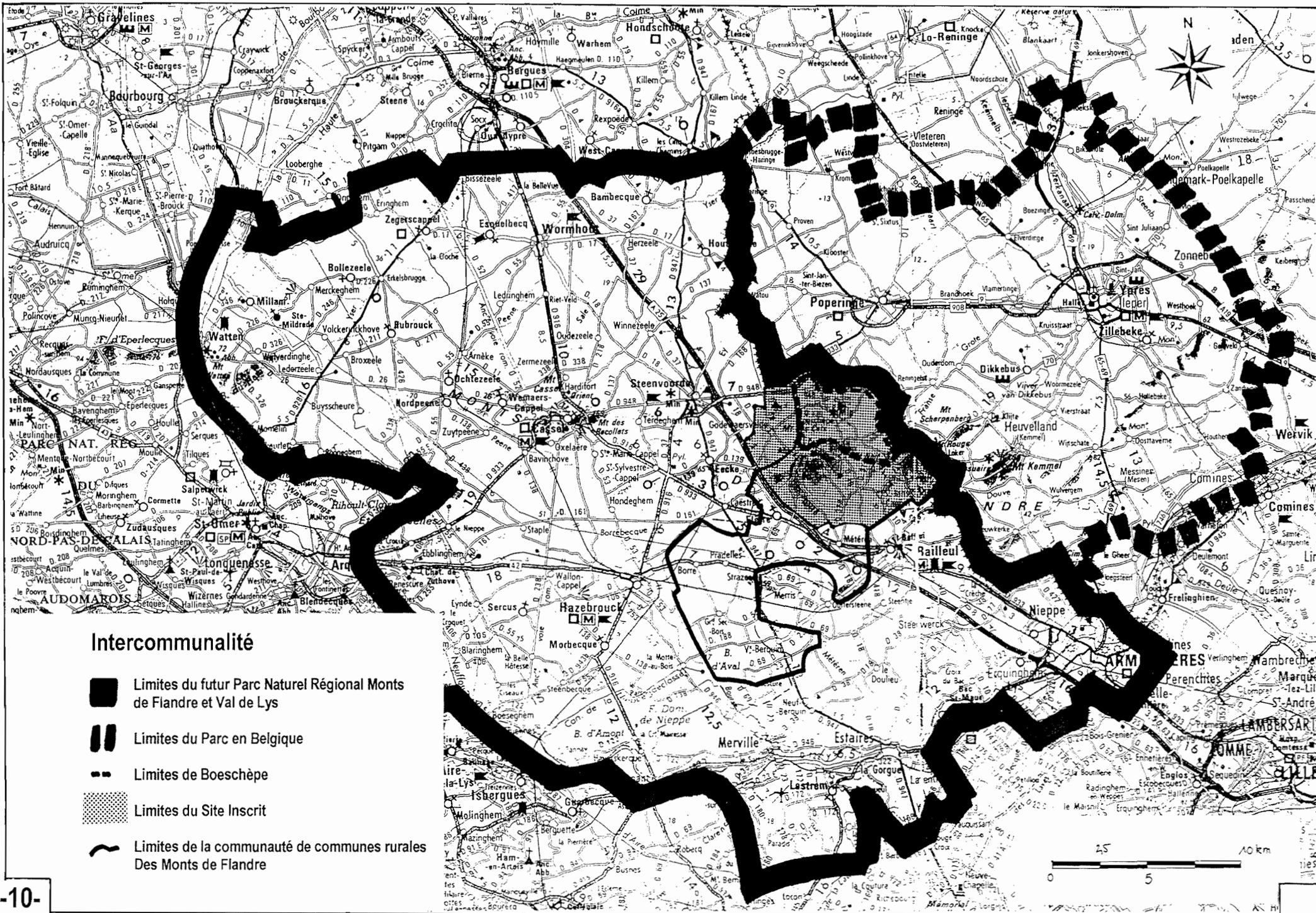
On observe nettement sur les graphiques la progression continue de l'effectif de la population âgée de 20 à 39 ans, qui est devenue la tranche d'âge la plus nombreuse sur la commune, dépassant les moins de 20 ans : de 24,5% de la population de Boeschève en 1975, elle en représente 30% en 1990.

La tranche d'âge suivante, les 40/59 ans, est par contre en baisse, et plus particulièrement l'effectif féminin (-13,3% entre 1975 et 1990).

Quant aux plus de 60 ans, ils voient leur nombre réaugmenter depuis 1982. Les femmes sont nettement plus nombreuses que les hommes dans cette tranche d'âge. Les 60/74 ans reviennent en 1990 à leur niveau de 1975, et leur part dans la population totale se maintient à 14,3%. Par contre, les plus de 75 ans sont plus nombreux et leur part a progressé d'un point pour atteindre 6,6 % en 1990.

Globalement, on observe donc une tendance au vieillissement de la population de Boeschève, mais qui n'est pas trop marquée, et la population des moins de 20 ans a réaugmenté.





3. INTERCOMMUNALITE

Boeschèpe adhère à différents groupements :

- la communauté de communes rurale des Monts de Flandre, regroupant 10 communes et 11 000 habitants
- le SIVOM (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple) des Monts de Flandre
- le SIVOM du Canton de Steenvoorde

Ces trois entités ont pour vocation :

- l'aménagement de l'espace pour une politique commune favorisant la cohérence de l'aménagement
- le développement économique et touristique
- la protection et mise en valeur de l'environnement
- la mise en place d'actions sociales, culturelles et sportives

Jusqu'à présent cette intercommunalité a joué son rôle en matière de développement économique, en permettant la création d'une zone d'activité intercommunale située sur la commune de Méteren, au bord de l'autoroute. D'autre part, un plan de développement rural est en cours d'élaboration, à l'initiative des communautés de communes Monts de Flandre, Plaine de la Lys, et rurale des Monts de Flandre. Ce sont là quelques unes des actions engagées.

Boeschèpe fait également partie de l'**association de préfiguration du Parc Naturel Régional des Monts de Flandre et Val de Lys**, établie pour définir une charte et réaliser le futur Parc Naturel Régional. Ce parc pourrait à terme, être transfrontalier et englober l'entité similaire en Belgique (Regionaal Landschap W. H.). Une étude a été menée pour recenser les atouts du patrimoine architectural et culturel de cette région, permettant ensuite la définition du périmètre de ce parc qui viendrait étendre le parc naturel régional éclaté en plusieurs zones géographiques (Audomarois, plaine de la Scarpe et de l'Escaut, Avesnois).

Sa mission :

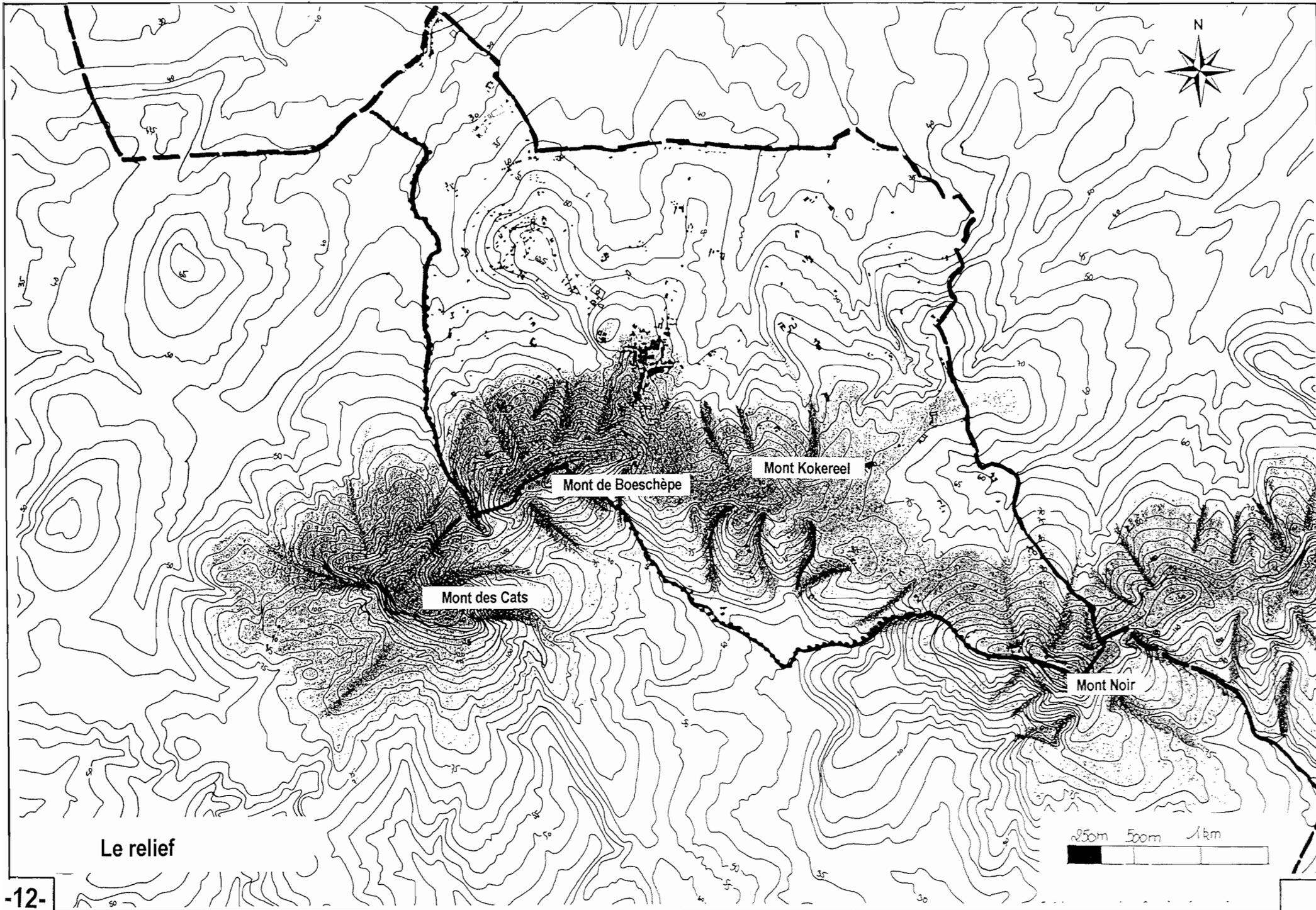
- la protection et la gestion du patrimoine naturel des Monts de Flandre
- la mise en valeur du patrimoine bâti, culturel et ethnologique
- le développement économique local
- l'accueil et l'information du public

Boeschèpe fait également partie du **Site inscrit des Monts de Flandre**, d'une superficie de 4 500 hectares. L'intérêt de ce site est à la fois écologique, géologique, archéologique et paysager.

Enfin Boeschèpe fait l'objet de protections particulières, à l'échelle nationale car **son moulin fait partie d'un site classé et est inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques**, et, au niveau départemental car les Monts de Flandre font partie des **Espaces Naturels Sensibles**.

Tous ces regroupements devraient permettre de mettre en place une politique cohérente en matière de gestion de ces territoires. Ils devraient également faciliter la concertation, la prise de décision et l'établissement de programmation pour les acteurs locaux.

Une politique forte, tournée vers l'avenir , dépassant l'échelle des frontières devrait émerger.



4 ANALYSE THEMATIQUE

4.1 Le relief

Les monts qui appartiennent au territoire de Boeschève font partie d'une chaîne traversant même la frontière Belge, dont il convient d'expliquer la présence par une explication géologique.

Quelques notions de géologie

Dans la plaine argileuse, les monts sont constitués de strates quasi horizontales de sables et de grès qui correspondent au dépôt laissé par la mer. Ce sont ce que les géographes appellent des « **buttes témoins** » car elles ont résisté à l'érosion et conservent ainsi en leurs flancs des échantillons des sédiments (sables et argiles) déposés par les mers il y a des dizaines de millions d'années. Les grès ferrugineux et les poudingues de silex ont sans doute constitué une calotte protectrice pour les argiles et les sables tertiaires.

Le relief

Ces monts sont de véritables « **événements** » dans une région aussi plate que la noire. Leurs pentes, souvent abruptes, accentuent l'effet exceptionnel de ces reliefs. Ce sont les monts de Cassel, le mont des Cats, le mont de Boeschève, le mont Kokereel, le mont Noir, puis au delà de la frontière, en Belgique, le mont Rouge et le mont Kemmel. Plus loin vers l'est, le mont de l'Enclus domine de ses 150 m le plateau du Brabant. L'ensemble de ces monts forme une chaîne où le mont Cassel domine à 157.9 m d'altitude.

Le territoire de Boeschève compte à lui seul une partie du mont de Boeschève, du mont Kokereel et du mont Noir. Cette situation lui confère un paysage riche et varié que peuvent lui envier nombre de communes.

Chacun de ces monts possède ses propres caractéristiques :

Le mont de Boeschève (139 m) est une butte allongée qui se rattache au mont des Cats par le sud-ouest et qui domine le village de Boeschève au nord est. Il est recouvert de nombreuses habitations à caractère résidentiel.

Le mont Kokereel (110m) est peu habité. Il forme une légère éminence qui domine au sud-est le village de Boeschève.

Le mont Noir (150m) est recouvert de boisements, très perceptible et reconnaissable de loin. Il a un fort pouvoir attractif de part la stratégie touristique côté belge et l'existence de la propriété Marguerite Yourcenar gérée par le département français.



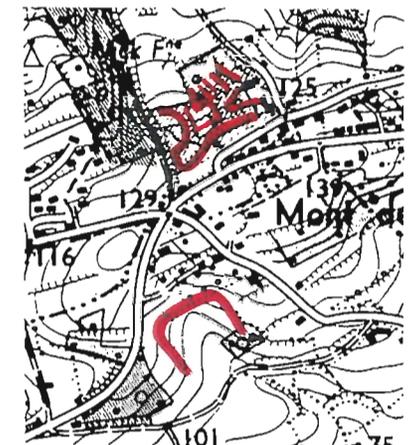
Selon la nature du sous-sol, les pentes de ces reliefs sont plus ou moins abruptes. Ainsi, on peut distinguer les glacis pentus (pentes supérieures à 20%), les glacis peu pentus (entre 10 et 20%), les plaines ondulées. A chacune de ces configurations correspond une occupation du sol différente et une évolution variée du paysage.

Le relief a été modifié partiellement par l'exploitation de matériaux tels que le sable ou l'argile, dans des carrières. Ces emprunts laissent encore des traces dans le paysage, aussi bien au Mont Noir que sur le Mont de Boeschève.

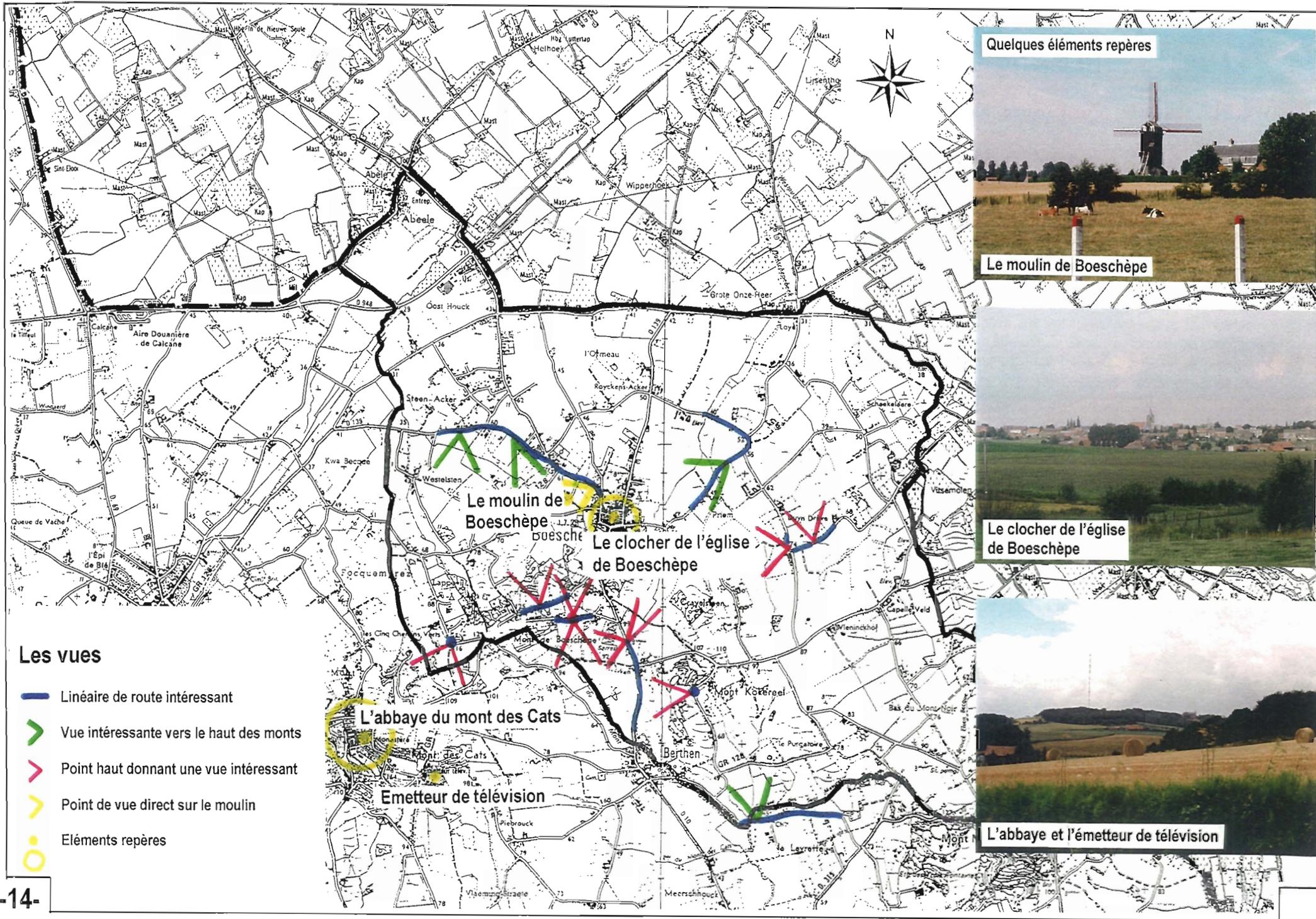
Le relief est une des caractéristiques fondamentales du territoire de Boeschève. C'est un de ses atouts majeurs.

Chaque mont est différent et ce sont ces différences qu'il faut respecter.

Ce paysage de relief visible de loin est un paysage plus sensible aux transformations que celui de la plaine.



Traces d'anciennes carrières
sur le mont de Boeschève



Les vues

-  Linéaire de route intéressant
-  Vue intéressante vers le haut des monts
-  Point haut donnant une vue intéressant
-  Point de vue direct sur le moulin
-  Eléments repères

4.2 Les vues

Les monts de Flandres sont de véritables « **belvédères** » sur l'étendue plane de l'Houtland et la plaine de la Lys. Ces panoramas hauts sont très prisés par les populations urbaines qui viennent s'y promener le dimanche ou y séjourner. Cet attrait si grand s'explique par les superbes vues que l'on découvre des points hauts. Le mont de Boeschève, par beau temps permet de voir clairement la silhouette de terrils au loin ! Cet attrait s'explique également par le sentiment naturel de liberté que l'on ressent en dominant ces vastes étendues.

La carte illustre à ce propos quelques portions de routes de Boeschève à partir desquelles d'intéressantes vues se dégagent. C'est rarement en un point précis que s'offre le panorama.

Malgré tout, les **vues depuis le bas**, dans la plaine, ou depuis les villages, les hameaux, sur les monts sont celles qu'apprécient un plus grand nombre de personnes au quotidien.

La silhouette boisée de certains monts est caractéristique. D'autres sont parsemés de hameaux, de bocage, de fermes disséminées, de villages desquels se détachent le clocher de l'église ou un autre élément « repère ». A Boeschève, si le moulin est devenu emblématique, visible de loin, le clocher de l'église ne l'est pas moins pour les habitants. L'abbaye du mont des Cats, son antenne, sont à ce sujet très caractéristiques et permettent, sans l'ombre d'un doute d'identifier le mont.

Là encore la carte reprend les portions de routes à partir desquelles on a de belles vues depuis le bas.

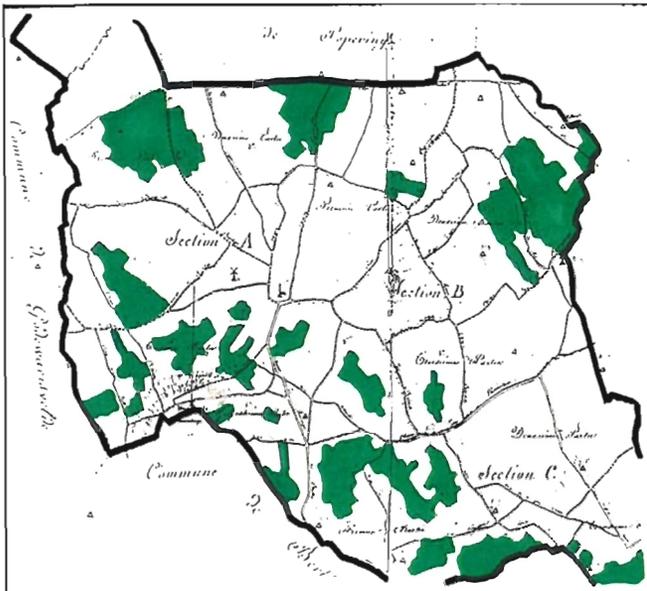
Enfin, ces points hauts offrent des **vues sur les autres monts**. Autant de reliefs sur lesquels notre regard ricoche.

Les panoramas privilégiés, une fois définis précisément devraient être intégrés dans les documentations proposées aux visiteurs, et faire l'objet d'une signalétique particulière sur le terrain en certains points.

D'autre part, les linéaires de routes intéressants devraient être pris en compte par l'ensemble des acteurs du territoire, notamment dans le POS, pour que le développement urbain ne se fasse pas au détriment de ce qui fait l'attrait de ce site.



Vue depuis le Mont de Boeschève

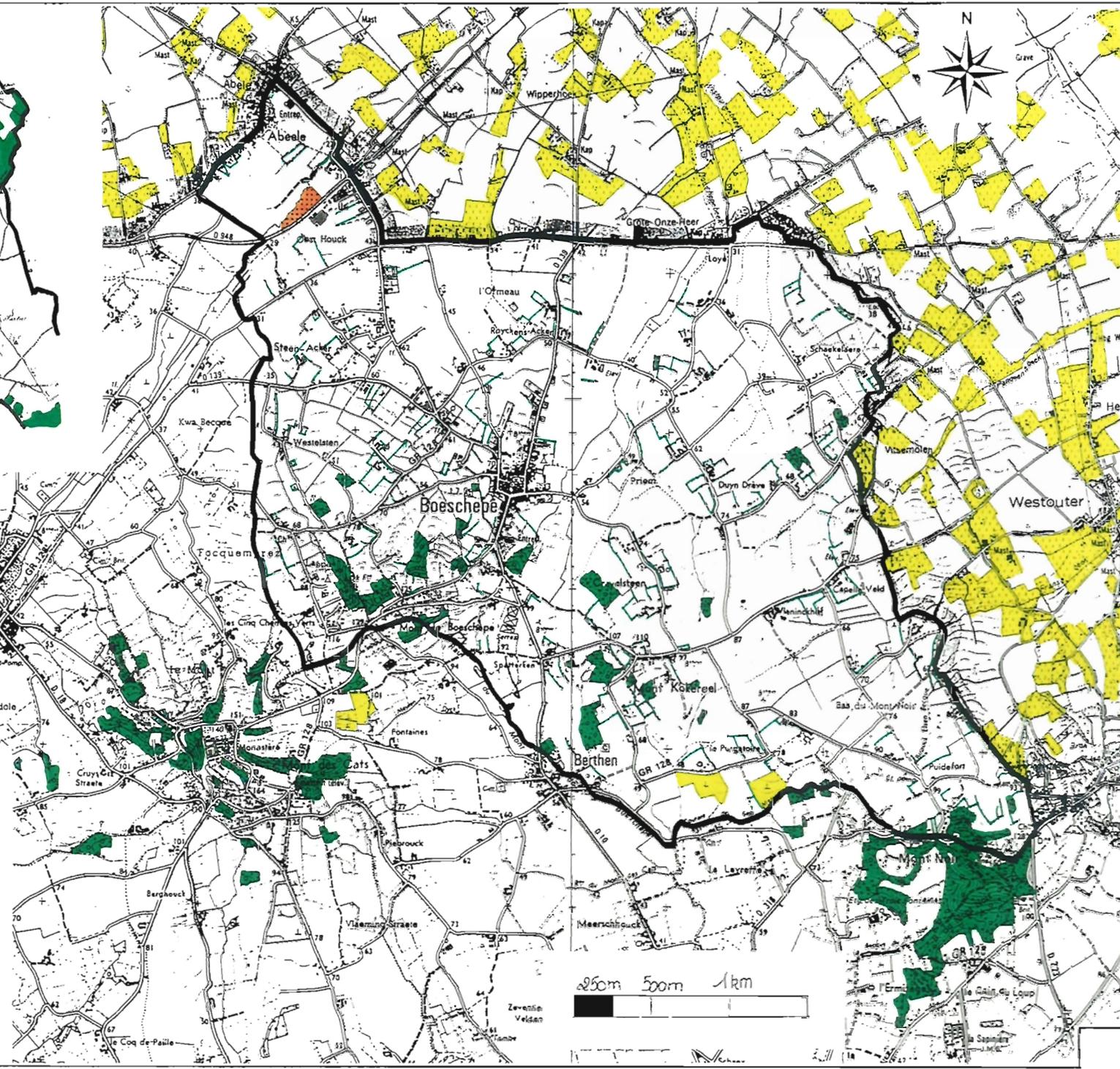


Les boisements sur le cadastre de 1809



La végétation

- Les bosquets
- Les haies bocagères et les alignements d'arbres
- Les houblonnières (côté Belge, les emplacements ont issus d'un relevé de 1977-82)
- Verger de fruitiers de basses tiges



4.3 La végétation

Boeschève fait partie d'une région qui au 18^{ème} siècle portait le nom de **Houtland**, « **pays du bois** » qui représentait un bocage ponctué de petits bois plutôt qu'une véritable forêt. La structure bocagère de cette région faisait l'admiration d'Arthur Young, voyageur anglais du 18^{ème} pour lequel la Flandre évoquait un « immense jardin planté de millions d'arbres ».

Sur les Monts de Flandre, la structure géologique du sous-sol ainsi que les variations de hauteurs et donc les variations climatiques produisent une diversité exceptionnelle au niveau de la végétation. Si l'on y ajoute les facteurs humains, on obtient un paysage que l'on pourrait grossièrement résumer ainsi :

- **les boisements aux sommets des monts**
- **les prairies bocagères sur les versants**
- **les cultures aux pieds des monts**

Les boisements

A Boeschève il n'y a pas de grand bois comme celui qui recouvre le mont Noir, mais une multitude de petits bosquets.

Autrefois, comme le montre la carte de Cassini (environ 1750), un grand massif boisé occupait la plaine au nord de la commune. Le cadastre de 1809 fait état d'un très grand nombre de boisements implantés tant dans la plaine que vers les sommets. Au 19^{ème} siècle, pour subvenir à un besoin en terres agricoles, des terrains situés au sommet des monts furent défrichés et mis en pâture. De plus, les deux dernières guerres ont créé des dommages importants à cause des bombardements ou de l'exploitation du bois à des fins militaires.

Aujourd'hui, les parcelles boisées sont surtout localisées au sommet des monts ou sur les pentes les plus fortes sur les terres de moindre valeur agronomique. Même s'ils sont morcelés, **ces boisements offrent l'image de monts arborés** liée à un effet visuel dû au relief et à la perspective. Ces bois, même de dimension modeste ont donc un réel impact paysager et font véritablement partie de l'image associée aux monts. Ils bénéficient d'une défense juridique, protégés au document d'urbanisme (POS).

Le sommet du Mont de Boeschève a été replanté majoritairement de mélèzes, après la guerre mondiale, en guise de dommage de guerre. Les mélèzes, conifères qui perdent leurs feuilles, ne sont pas une essence locale. Par leur présence ponctuelle, ces mélèzes apportent une note exotique intéressante, mais une étude réalisée par le conservatoire national de phytosociologie de Bailleul montre bien l'intérêt de replanter des essences locales. Le milieu porte en lui-même de grandes potentialités végétales, et suivant les étages, au dessus de 120 m, c'est la chênaie-hêtraie à houx qui s'implantera le mieux ; plus bas, entre 120 et 80 m la hêtraie à jacinthe, puis la chênaie-frênaie. Cette étude montre également l'intérêt d'aller dans le sens des potentialités naturelles du site car ce type de plantations permet une plus grande résistance aux maladies, une rapidité de croissance des plantations et un retour de la vie animale.

On comprend donc que les arbres, et les boisements en particulier, participent grandement à la qualité du site et à l'image attrayante des monts. Toutefois l'enjeu ne se situe pas au niveau des surfaces qu'il faut planter, mais bien au niveau des essences végétales qu'il faut choisir car ce sont elles qui définiront l'image du mont. D'autre part leur implantation devra être judicieuse et ne pas nuire à des panoramas.

Le bocage

L'Houtland, ce pays de bocage, s'est peu à peu dénudé, même si au niveau des monts, le maillage traditionnel des haies a plus ou moins bien résisté, sans doute grâce au danger d'érosion des pentes. Ainsi, les haies bocagères comme les arbres contribuent encore grandement à l'atmosphère boisée des monts de Flandre.

A Boeschève comme dans bien des zones de cette Flandre aux monts subsiste un **équilibre agro-sylvo-pastoral**. La polyculture laisse encore une place importante à l'élevage. Ainsi le paysage de bocage s'est maintenu, même si l'évolution des pratiques agricoles, les procédures de remembrement ont entraîné une certaine disparition du bocage et des haies. Aujourd'hui la situation semble s'être stabilisée.

Dans les Flandres, les fermes étaient implantées dans une pâture enclose d'une haie. Au sein de la pâture on creusait une mare pour abreuver le bétail. La mare était bien souvent accompagnée de quelques arbres pour abriter les animaux.

La haie flamande, clôture naturelle pour le bétail, est typiquement composée d'aubépine, de prunellier, de sureau auxquels s'ajoutent l'églantier, l'érable champêtre, le noisetier... L'abondance des ronces et la rareté du charme la distingue de celle des autres bocages (Avesnois, Boulonnais...). Cette haie buissonnante taillée sur trois côtés légèrement au dessus de 1 mètre est souvent piquetée d'arbres tiges. Ce sont des chênes, des frênes et des ormes, élagués ou émondés, qui donnent ces silhouettes étonnantes de houppier perché en haut du tronc. Le saule blanc traité en têtard est omniprésent, surtout autour des nombreuses mares et le long des cours d'eau. Malheureusement le bois étant une denrée moins utile qu'autrefois, les fermiers ont tendance à délaissier la taille.

Aussi, **le risque de modification de paysage le plus grand est celui lié à l'abandon de l'entretien.** A terme, il conduit au dépérissement de la haie ou à son arrachage pour développement excessif. C'est d'ailleurs pour cela que de nombreuses politiques ont été mises en place en faveur du maintien des haies, de leur entretien et de la plantation de haies nouvelles.

Mais, plus que le paysage de bocage qu'elle crée, c'est avant tout le rôle dans la **lutte contre le ruissellement qui semble un enjeu primordial** de maintien du maillage des haies.



Les bosquets, le bocage et les cultures



Le bois de mélèzes du Mont de Boeschèpe



Une prairie bocagère



Une des rares houblonnières

D'un point de vue environnemental, les prairies-landes sur substrat sableux ou gréseux sont des milieux naturels plus riches encore que les boisements car elles présentent de nombreuses espèces végétales rares notamment.

Ainsi, il apparaît clairement que le bocage est un paysage qui contribuera à la valeur du site de Boeschève tant que perdureront les pratiques agricoles actuelles. Même s'il se modifie légèrement, ce paysage garde toujours autant d'attrait. Et, il ne faudrait pas vouloir conserver les haies de façon systématique en imposant une réglementation très stricte. Par contre les haies contribuant à lutter contre l'érosion du sol devraient être identifiées. Ces linéaires pourraient être ensuite protégés.

Le houblon

Longtemps, ces terres de qualité moyenne constituée de limons et de sable furent propices à la culture du houblon, à l'abri du vent. Le houblon français était principalement cultivé dans le Nord, dans la région des Monts de Flandre et en Alsace.

Les houblonnières étaient bien souvent de petites exploitations de 2 à 5 ha qui constituaient un petit apport financier aux fermiers. Mais Boeschève possédait encore en 1978 une exploitation de plus de 10ha et se plaçait très bien au niveau de la production nationale. Au delà de la frontière, en Belgique, le houblon faisait également partie du paysage. Mais, avec l'arrivée du houblon allemand sur le marché, le prix trop faible du houblon français, la culture du houblon ne devint plus rentable. Et, malgré les mesures de protection prises, l'image de cette curieuse forêt artificielle disparut peu à peu du paysage, avec les coutumes qui lui étaient liées, l'odeur de ses fleurs, les fêtes telles que l'"Hommelpap".

Aujourd'hui, à Boeschève, il ne reste que deux petites houblonnières. Tout comme l'agriculture de demain est tournée à la fois vers une agriculture de grandes exploitations et une micro agriculture orientée vers les produits du terroirs traditionnels, la culture du houblon, même si elle ne peut retrouver sa place parmi les grands, pourrait perdurer dans la production de bières locales.

Les cultures

Le pied des Monts et la plaine accueillent les cultures sur des terrains limoneux favorables à ce genre de production. Ces étendues de cultures de céréales, fourrages et pommes de terre entourent les prairies humides pâturées sur les versants dont certaines ont été reconverties pour la production de maïs.

A proximité des fermes isolées

Longtemps l'agriculture dans les monts de Flandre a été une agriculture de subsistance. Aussi, à côté de l'élevage, du bois, du houblon, les fermes possédaient un verger d'arbres fruitiers de haute tige. Aujourd'hui ils ont souvent disparu, mais la commune compte encore un grand verger de basses tiges. Parfois on accrochait un ou deux pieds de vigne à la façade sud de la chaumière.

Aujourd'hui il n'est pas rare de voir une parcelle de potager.

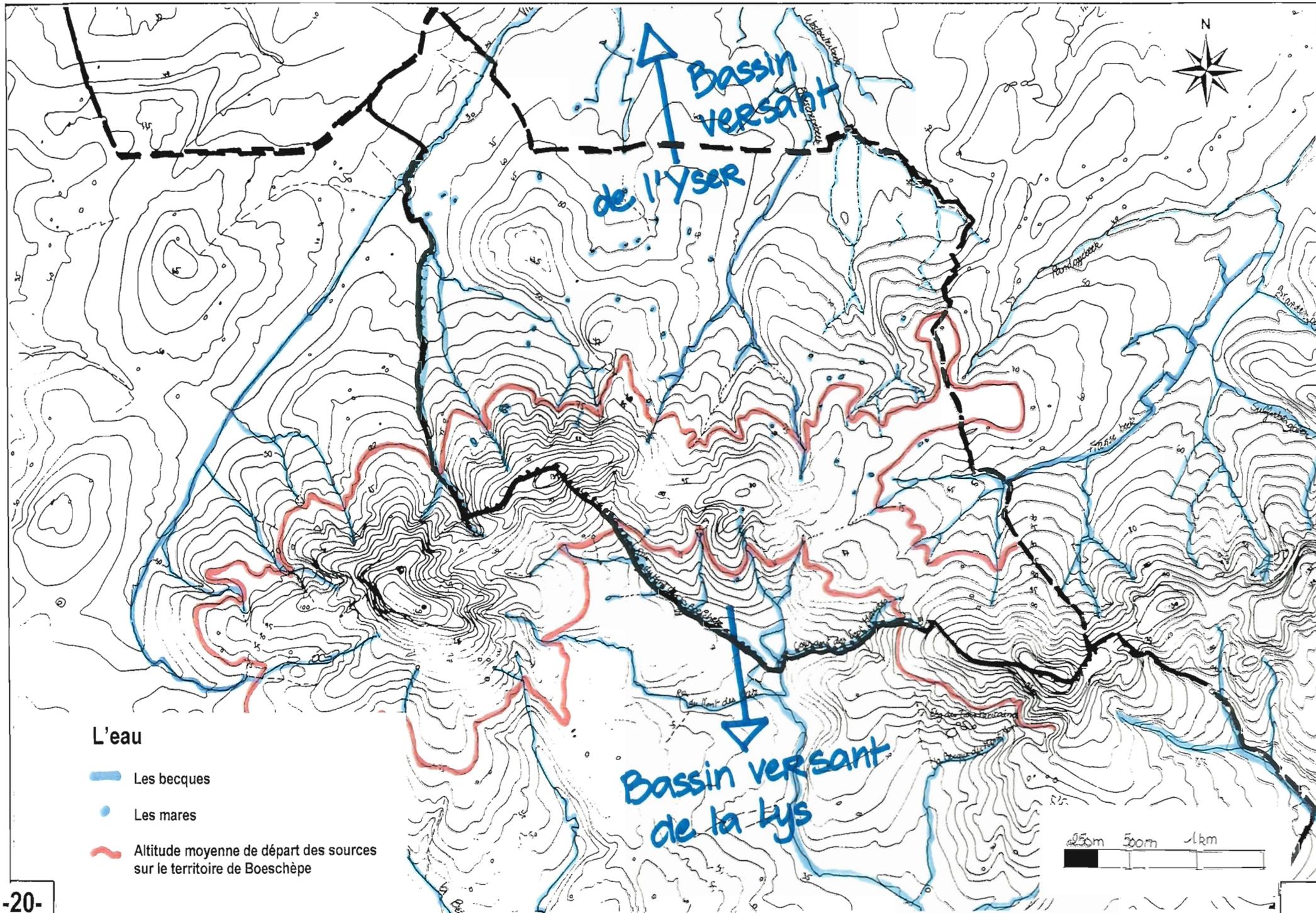
Le paysage végétal de Boeschève a profondément été modifié par la disparition partielle des houblonnières, même si le système bois-bocage-culture perdure. Ce paysage est toujours aussi attractif. L'enjeu est donc de maîtriser l'équilibre du paysage et de ses composants malgré des pratiques culturelles en constante évolution.



Une parcelle de potager



Un vieux verger de hautes tiges



4.4 L'eau

Le territoire de Boeschève se caractérise par un réseau hydrographique dense. Ces fins ruisseaux appelés « **becques** » prennent naissance dans les monts. Ils sont alimentés par des sources situées à peu près toujours à la même hauteur, au contact entre la couche d'argile supérieure des Flandres et les sables verts des sommets. Ces becques dévalent les pentes au cœur des petits vallons pour se jeter dans les rivières.

Mais, ce qui apparaît clairement sur les cartes est nettement moins évident sur le terrain : les becques ne sont quasiment pas perceptibles. Seuls quelques arbres accompagnant le fil d'eau laissent présager de leur présence. Les ponts passent bien souvent complètement inaperçus.

Par contre, à la saison des pluies, l'eau dévale les pentes des monts, traverse les champs en emportant la terre, ruissele sur les routes, déborde des fossés. Ce phénomène lié à la pente est accentué par la disparition des haies, des banquettes herbeuses, l'imperméabilisation des surfaces avec du macadam, le mauvais entretien des fossés.

Les eaux de Boeschève se déversent dans deux bassins versants : celui de l'Yser et celui de la Lys ; le principal étant l'Yser. Ainsi, la majorité des eaux se retrouve en Belgique, ce qui n'est pas sans poser problèmes compte tenu de leur qualité qui n'est pas toujours irréprochable.

Les **mares** sont une autre constante du paysage flamand. Le sol argileux et imperméable (la « clyte » en flamand), retient l'eau en surface. Et, les mares qui entourent les vieilles fermes au milieu des pâtures, sont nombreuses aux pieds des monts et dans la plaine.

Il s'agissait d'un simple trou, recueil des eaux pluviales ou alimenté par une becque ou un fossé, que l'on creusait dans la pâture pour abreuver le bétail. Autour des mares pousse tout le florilège de la végétation humide. En particulier les aulnes, saules...

Ces mares ont tendance à disparaître, suite à l'abandon des pâtures. D'autres, polluées, diffusent des maladies au bétail. Elles font pourtant véritablement partie du paysage ancestral de la commune.

Aujourd'hui des **plans d'eau artificiels sont créés** : bassins de rétention d'eau utiles lors des crues ou simples lieu de loisir (pêche), ces étangs sont bien souvent accompagnés d'une végétation horticole peu adaptée au milieu, qui crée une rupture dans le paysage.



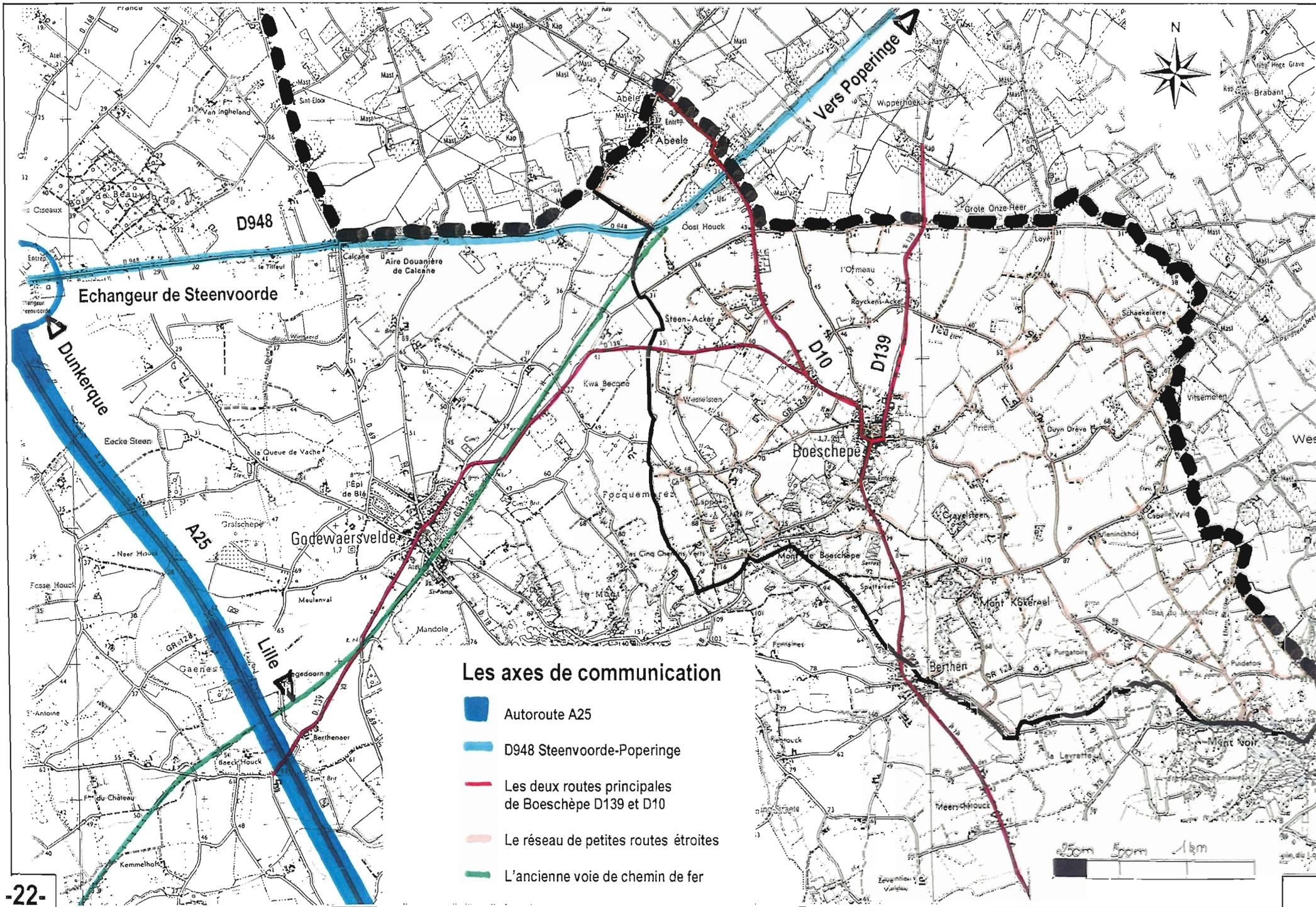
Une becque que l'on devine grâce à la ligne de saules têtards



Une mare entourée d'arbres

Une becque et sa végétation

- Le principal problème à traiter sera donc celui de l'érosion.
- D'autre part il sera intéressant de rendre perceptible l'eau des becques et des mares par le faucardage, un entretien constant et tout un travail lié à la végétation.
- Enfin, l'intégration des plans d'eau artificiels sera notre préoccupation.



Les axes de communication

- Autoroute A25
- D948 Steenvoorde-Poperinge
- Les deux routes principales de Boeschève D139 et D10
- Le réseau de petites routes étroites
- L'ancienne voie de chemin de fer

4.5 Les axes de communication

Le village fut longtemps installé loin des grandes routes, à l'abri de la chaîne des Monts de Flandre. Cet isolement est l'une des singularités des villages des Monts de Flandres. Si le coeur du village s'est développé à l'intersection du CD 10 et du CD 139 formant une fourche, la majorité des chaumières étaient construites au milieu des pâtures, éloignées de toute route. C'est ce que révèle de façon très significative le cadastre de 1809 concernant le hameau de Steen-Acker où aucun chemin ne semble mener aux chaumières. Cependant la structure des chemins de l'époque diffère peu de celle d'aujourd'hui

Par la suite, les très nombreuses fermes et habitations isolées ont été desservies par tout un réseau de petites routes étroites. Cela explique le grand nombre de voies ainsi que les chemins en impasse qui aboutissent à une ferme. On se perd sur ce réseau dense et compliqué. Heureusement les points hauts, les repères nous permettent de retrouver notre chemin.

La commune est ainsi sillonnée par trois types de voies

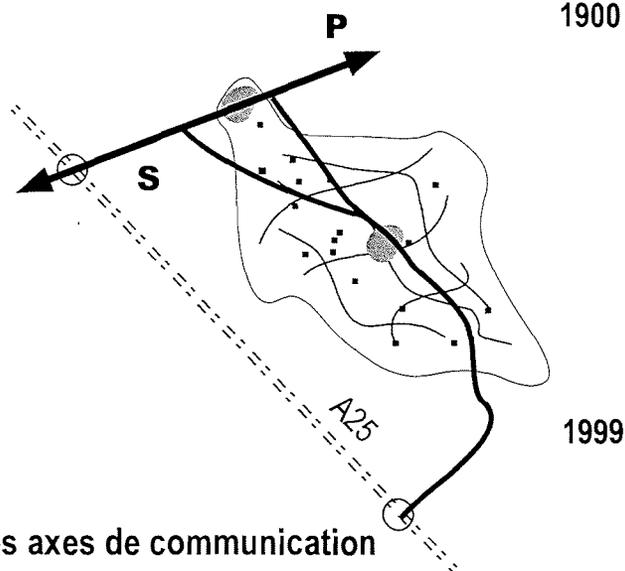
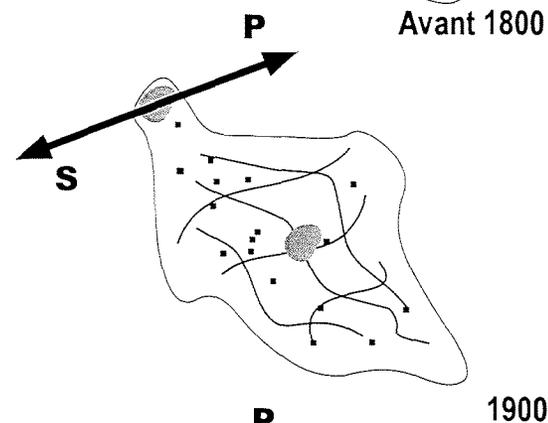
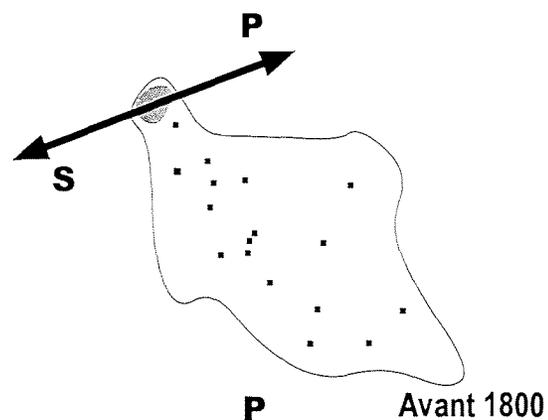
- Le CD 948, voie transfrontalière très passante
- un réseau à 2x1 voie
- un maillage complexe de chemins macadamisés à une voie.

Au nord de la commune, le CD 948 est un axe de circulation important qui relie le village et ses hameaux à Steenvoorde, à l'autoroute A25 et à la Belgique. Cette route, très empruntée a coupé Boeschèpe de son hameau frontalier Abeele.

L'autoroute A25 permet une liaison facile avec la métropole Lilloise et Dunkerque depuis les échangeurs de Bailleul, Méteren ou Steenvoorde. Cela explique une expansion modérée de la population venue de la ville, ainsi qu'un trafic touristique intense.

Enfin, l'ancienne ligne de chemin de fer Hazebrouck-Poperinge qui servit en son temps au développement économique de la commune, passe, bien qu'elle ne soit plus en fonction, au nord du territoire. Cette ligne est aujourd'hui reconvertie en chemin de grande randonnée et traverse la commune de Godewaersvelde.

Ainsi l'ancien phénomène d'isolement n'est plus d'actualité, grâce à la facilité d'accès que procurent les grands axes de communication. Suite à ce désenclavement, la commune est " envahie " de promeneurs, que supportent avec réticence les habitants.



Evolution des axes de communication

5 SYNTHÈSE DES PAYSAGES

Quelles sont les grandes images du paysage de Boeschève ?

Les éléments du paysage qui dominent sont :

- le relief des monts au sommet desquels poussent quelques boisements
- les versants sur lesquels se dessinent les bocages
- les habitations isolées qui parsèment le bocage
- les points de vue et les panoramas sur la plaine et les monts

Autres points forts du paysage

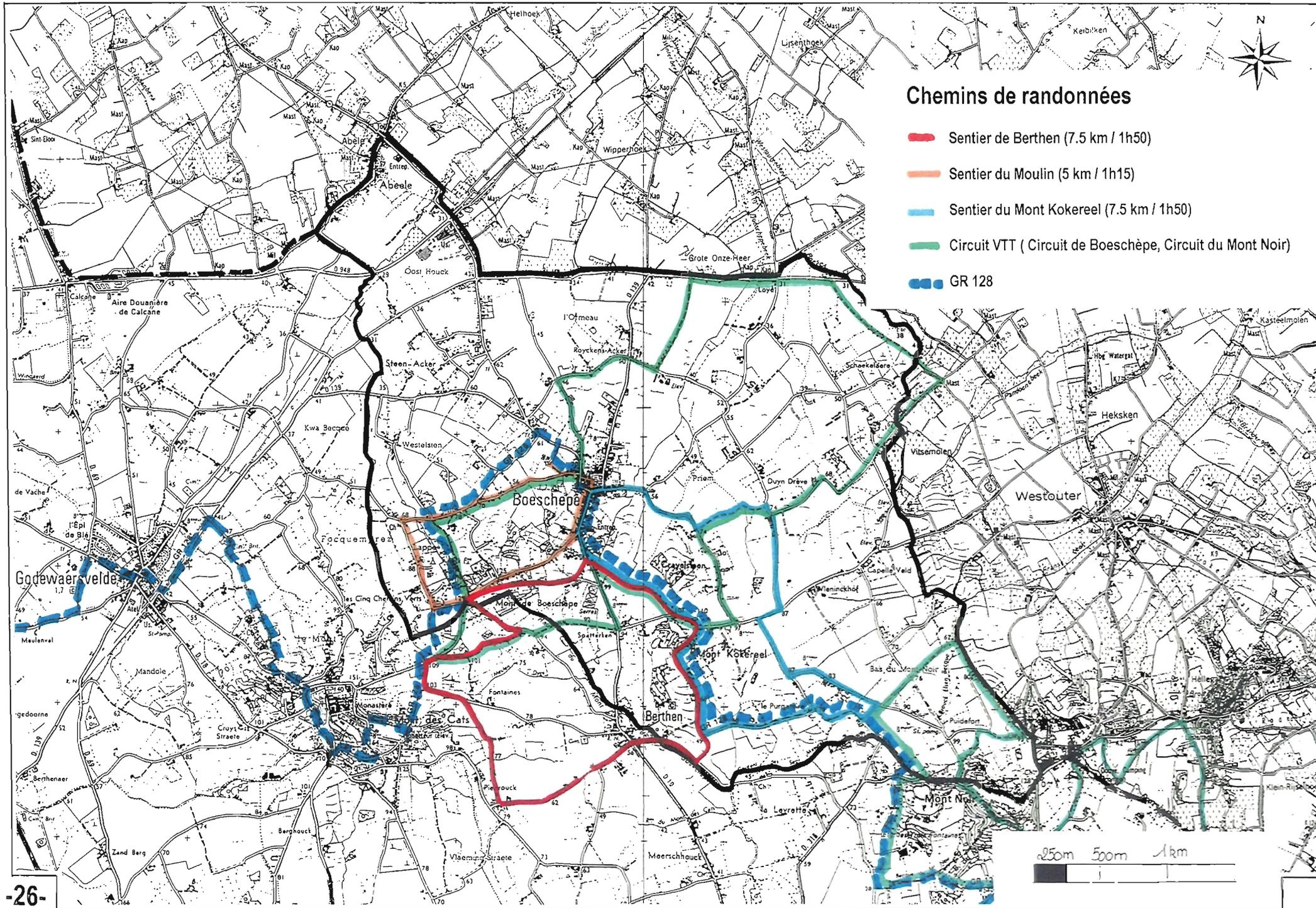
- le moulin, élément repère visible de loin
- la silhouette du bourg avec le clocher de l'église

Autres composantes

- les becques qui coulent discrètement dans les vallons
- les houblonnières dont l'étrange silhouette appartient presque au passé

L'histoire et la géographie des terroirs et des villages nous enseignent que les paysages ont été et sont façonnés par de multiples et mouvants enjeux (économiques, politiques, culturels, etc...). Leur mutation est constante.

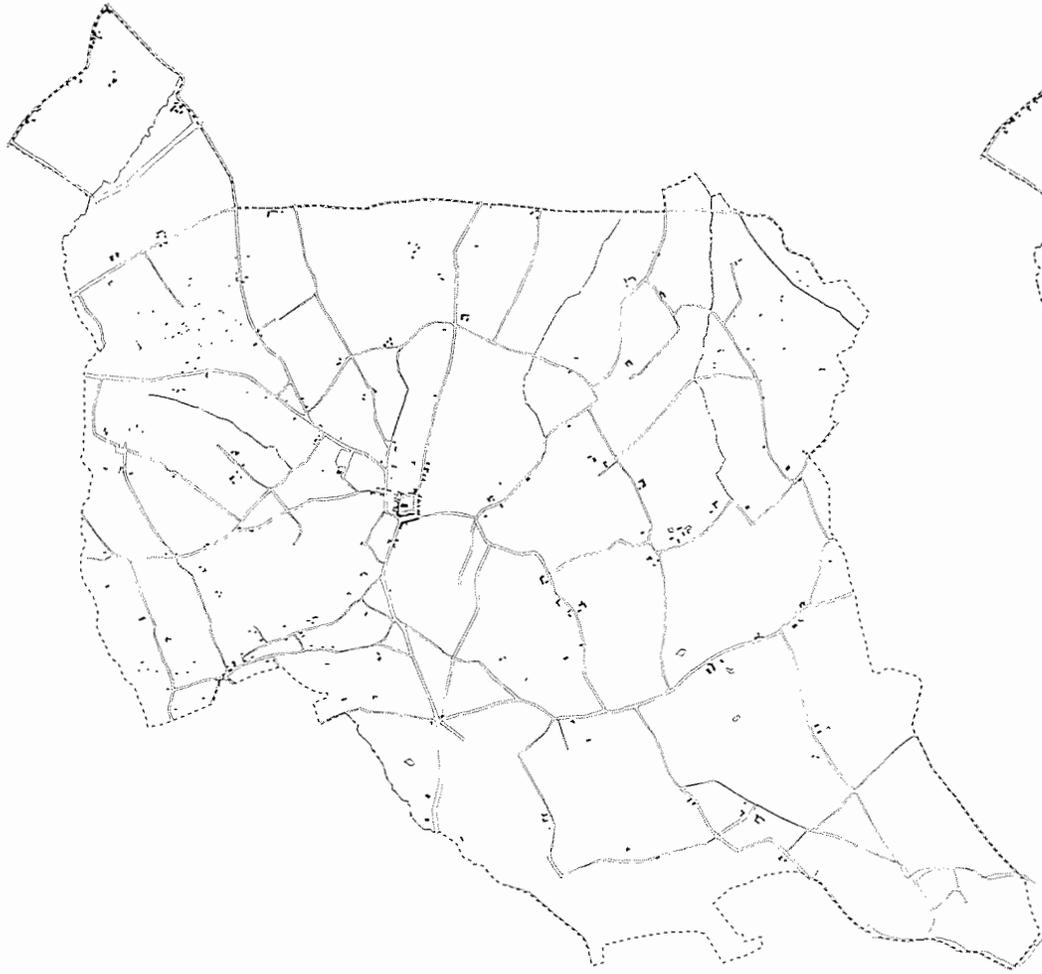
Dès lors il appartient à tous les habitants de constituer un paysage de demain en équilibre et tout aussi attractif que celui d'aujourd'hui et d'hier, en répondant aux nouvelles exigences économiques, sociales, politiques...



Chemins de randonnées

- Sentier de Berthen (7.5 km / 1h50)
- Sentier du Moulin (5 km / 1h15)
- Sentier du Mont Kokereel (7.5 km / 1h50)
- Circuit VTT (Circuit de Boeschèpe, Circuit du Mont Noir)
- GR 128

plan en 1846



plan en 1998



7. L'URBANISATION

7-1. Evolution

Assez curieusement, il semble que le coeur actuel de la commune ne soit le secteur le plus bâti que depuis le début de ce siècle. L'examen des cadastres antérieurs et notamment le cadastre de 1846 font apparaître un nombre important de constructions dans le secteur du Steenacker et un front bâti relativement dense au droit du hameau de l'Abeele.

Ce dernier s'explique probablement par le tracé de l'ancienne voie romaine Cassel - Steenvoorde - Poperinghe - Bruges, qui a ensuite conduit à une urbanisation de ce hameau dès 1400.

De fait les constructions les plus permanentes sont ces grosses fermes entourées d'un "wool", douve, grand fossé circulaire pour assurer sécurité et défense. Les ouvriers sollicitaient du fermier l'autorisation de se construire une maison au milieu d'une des pâtures à génisses, pièce de terre entourée de haies d'aubépines, de peupliers, de saules, de chênes et d'ormes.

C'est ce qui explique tout à la fois la grande dispersion de ces implantations, l'absence de proximité d'une voirie et également la précarité de ces constructions.

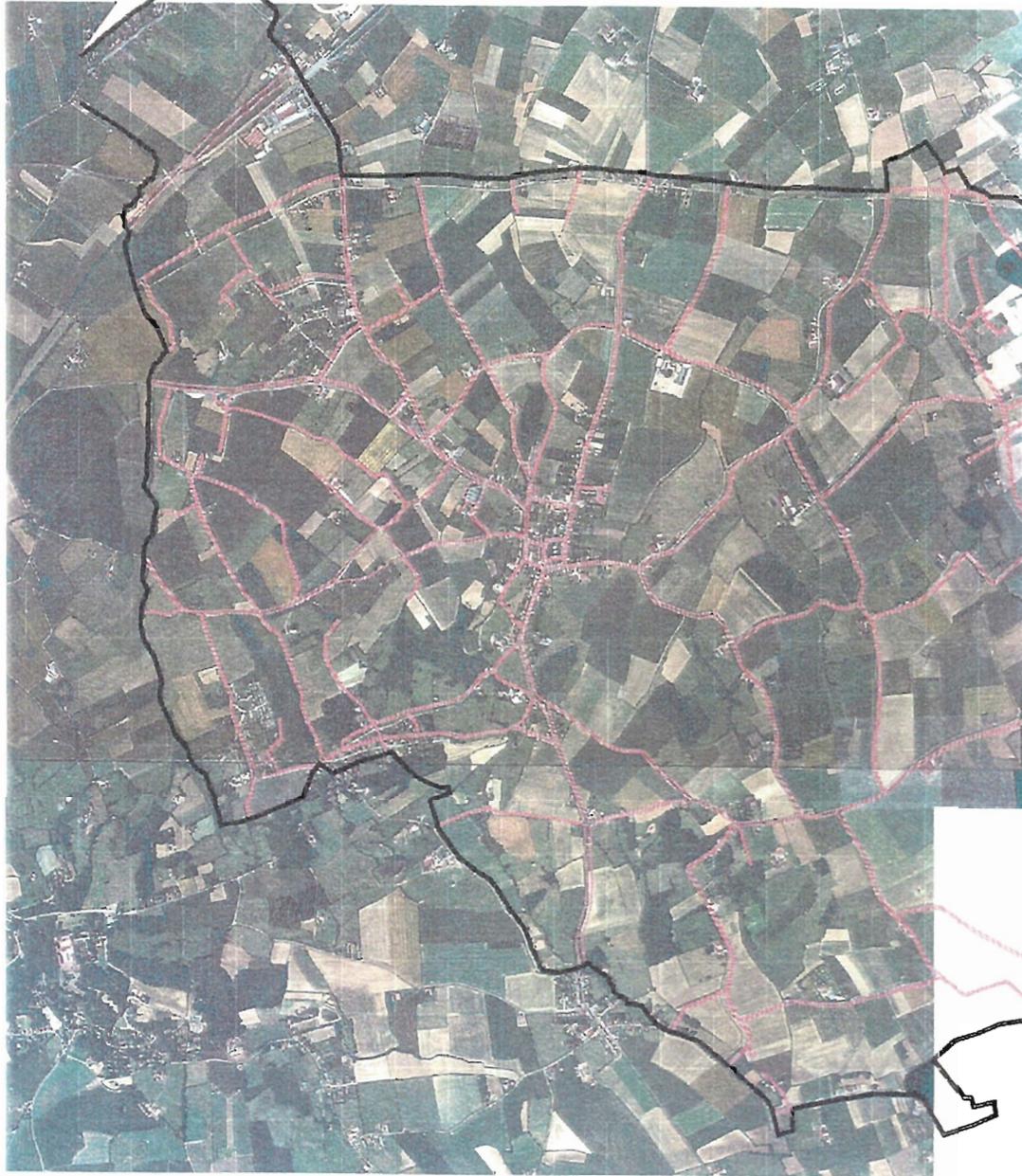
C'est l'un des traits essentiels de la Flandre que d'avoir des maisons éparpillées sur le territoire. En raison du climat humide et de la nature souvent fortement argileuse des sols qui ne permet pas une circulation aisée en mauvaise saison, et à cause de l'omniprésence de l'eau, la ferme était implantée au milieu des terres à cultiver.

L'hofstede, ou la cense rassemblent aussi étroitement que possible les pâtures autour des bâtiments. Ainsi le bétail reste sous la surveillance directe du maître. Si les prés se trouvent trop éloignés, le maître profite de l'établissement d'une borderie pour grouper autour de la maison de l'un de ses ouvriers quelques prés que la famille du journalier aura sous sa surveillance.

La situation se modifie au XIX^{ème} siècle avec la création des chemins : les anciennes fermes sont désenclavées, les nouveaux domaines viennent se placer au bord des routes. La platz peut s'agrandir. Les rentiers se fixent au village et avec eux les ouvriers agricoles quittent peu à peu les maisonnettes éparées.

Gros corps de ferme dispersés sur le territoire





7-2. Etat actuel et tendance

La structure actuelle de la commune repose sur la juxtaposition d'au moins quatre entités distinctes :

- le centre de la commune
- le mont de Boeschèpe
- le Steen-Acker
- l'Abeele.

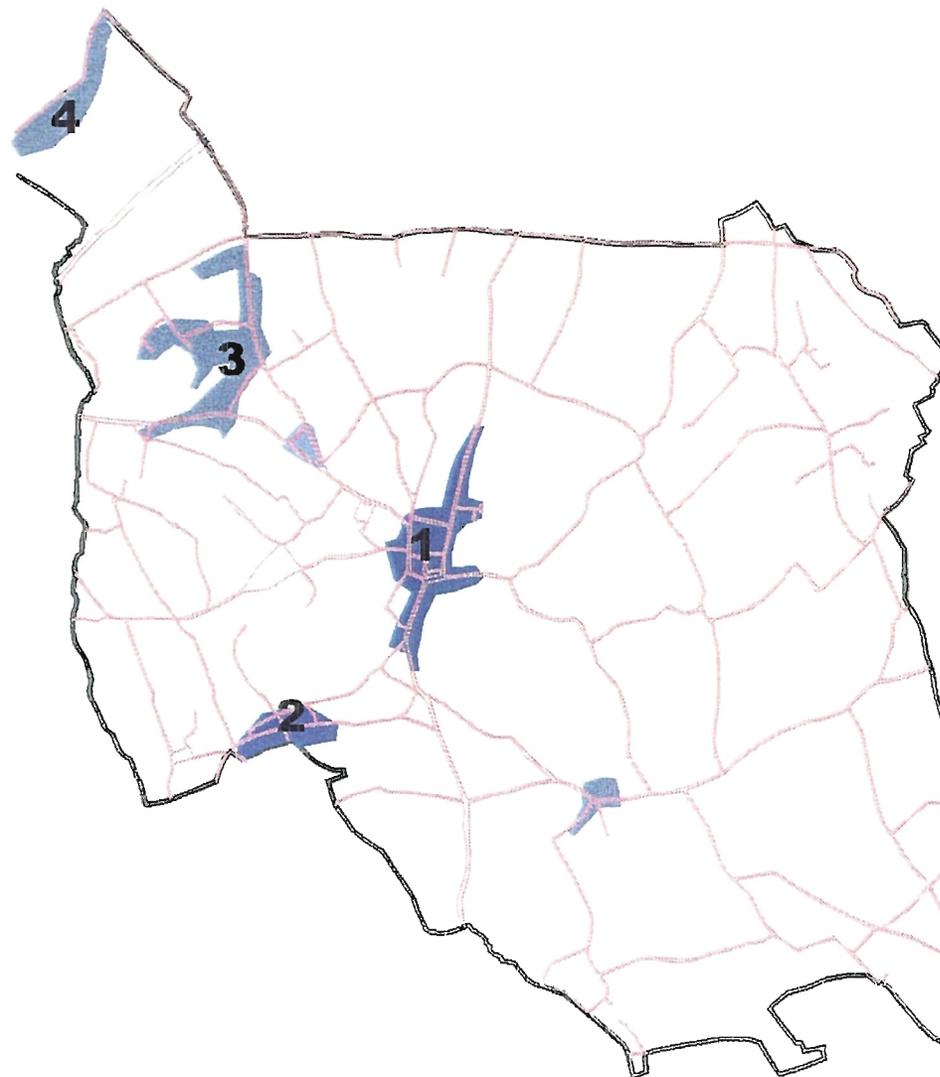
Par ailleurs, il existe une multiplicité d'implantations de logements dispersés.

Cette urbanisation dispersée a été stoppée par la mise en place du Plan d'Occupation des Sols en 1977, et elle fait désormais place à une organisation linéaire le long des voiries existantes qui tend, puisque c'est ainsi que sont inscrites les contraintes, à réunir le hameau de Steen-Acker et celui de la montagne de Boeschèpe au centre de la commune.

La question majeure posée pour le futur en terme d'urbanisation, indépendamment de celle de la gestion des paysages, porte d'abord sur la nature des constructions nouvelles plus que sur leur implantation.

D'ores et déjà, on constate facilement que les constructions nouvelles sont d'une volumétrie sensiblement plus importante que le bâti traditionnel, les principes constructifs permettant des épaisseurs de bâtiment et des portées de charpente plus grandes. Leur implantation s'affranchit généralement du front à rue.

Au delà de la question du volume, c'est aussi celle de l'occupation qui est posée : toutes les constructions nouvelles sont des habitations unifamiliales dont le coût terrain + construction correspond à des ménages avec un double salaire.



7-3. Analyse critique du POS.

Le Plan d'Occupation des Sols de Boeschève a été rendu public le 21/01/77, approuvé le 30/10/79.

Il a ensuite été modifié ou mis à jour les 15/03/82, 30/03/83 et le 26/08/87.

Il a ensuite été modifié le 14/10/88.

Il comporte 3 zones urbaines, Ua, Ub, Uc, localisées essentiellement sur le centre, Steen-Acker, l'Abeele et la montagne. S'y ajoute une zone à vocation d'activité le long du CD 948. Dans le secteur de l'Abeele, deux zones sont prévues en extension des zones d'activités, de même qu'en périphérie des zones urbaines du centre sont prévues des zones d'urbanisation future résidentielles.

Le reste du territoire se partage selon une ligne diagonale nord-ouest / sud-est, en deux zones naturelles, l'une à vocation agricole stricte au nord, l'autre ouverte aux activités de loisirs au sud. La perméabilité de cette dernière zone est peut-être liée à une quelconque compatibilité avec les règles des zones des communes voisines de manière à autoriser le développement des activités liées au tourisme dans le secteur des monts, mais en tout état de cause, l'importance de la zone concernée donne lieu à quelques inquiétudes sur l'ampleur des projets qui pourraient le cas échéant voir le jour.

Les règles générales : toitures 45 ° avec couverture terre cuite, tons rouges ou noirs vernissés, seuil à un niveau ne dépassant pas 0,60 cm par rapport au terrain naturel, hauteur maxi R+1, sauf en Ua où le maximum est à R+2.

Interdiction des toitures terrasses, des out(t)eaux et des bellevoisines.

Les plantations existantes doivent être maintenues.

Curieusement la superficie minimum des terrains pour être constructibles est plus petite en Uc (200 m²) qu'en Ub (500 m²)

De manière plus générale, il nous faut constater que le champ d'action habituel du POS, et notamment dans la déclinaison présente, fait fi du relief, qui est ici une dimension importante du paysage. En effet, si l'on considère que la vocation du POS, au delà de sa dimension économique, est de protéger le paysage, il faut se rendre à l'évidence, la question du relief qui est ici primordiale n'est absolument pas intégrée.

Et pourtant, bien avant la question du rapport à la limite parcellaire ou à la voie publique, se pose celle de l'ancrage sur la pente, du sens de la couverture par rapport à celle-ci et des angles de vue de l'édifice. De même, si la pente du toit est importante, son volume et notamment sa hauteur l'est tout autant.

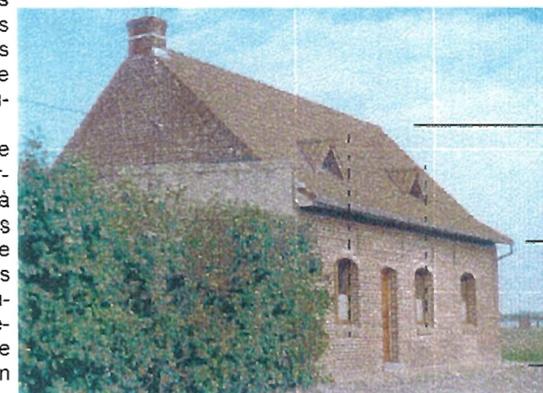
Ainsi, la maison ci-contre, bien qu'elle respecte les pentes à 45° et la tuile vernissée noire, sans pour autant être une construction laide ou au rabais, ne s'apparente en rien aux constructions traditionnelles, dont la majorité d'ailleurs comporte un pan de toiture en brisis., qui à volume égal sous comble impose une emprise au sol moins épaisse. Par ailleurs l'épaisseur au sol des constructions nouvelles induit un rapport inverse entre la façade et le volume de toiture.

Dans le même temps, des outeaux correctement disposés à l'aplomb des ouvertures de la façade induisent une discrétion des ouvertures dans la toiture que ne sauraient apporter des fenêtres de toit même de dimensions égales et bien alignées.



1.7 x a

a



b

b

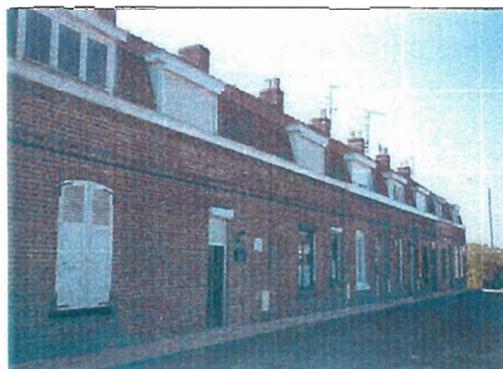


Enfin, les dispositions concernant les clôtures sont reprises à l'article 11 en un seul paragraphe, ce qui ne correspond pas vraiment à l'impact qu'ont ces réalisations sur le paysage de la commune, les chemins et leur limite latérales étant l'élément principal de l'image donnée à voir comme espace public. Aucune mention n'est faite du traitement des sols en limite du domaine public qui eux aussi ont une incidence forte sur l'aspect de ces lieux.

Une maison de journalier à Abeele



la caserne ouvrière



la ferme à cour ouverte



Les archétype de logements

La chaumière de la rue

la maison d'artisan



Une maison bourgeoise rue de la Gare



Des disparités de toitures sur la Grand Place



8. ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

Un tour d'horizon de la commune et de ses différentes constructions met rapidement en lumière une extrême diversité des formes bâties et des matériaux utilisés. Plusieurs explications peuvent être donnée à cela :

- les destructions des dernières guerres ont conduit à reconstruire autrement, l'influence de la reconstruction étant davantage une influence urbaine

- la nature des constructions les plus anciennes (bois, torchis et chaume) ont conduit soit à une destruction naturelle par manque d'entretien, soit et c'est cette hypothèse qui convient davantage à la situation présente, la prospérité économique a poussé à remplacer ces matériaux par d'autres jugés plus durables.

- Le développement de la culture du houblon a rapproché cet univers rural de l'activité industrielle, avec notamment le développement des brasserie. L'hébergement des journaliers s'est de ce fait quelque peu inspiré des modèles de construction plus urbains, avec notamment le recours à la mansarde. La caserne située en direction de Westoutre témoigne de cette influence urbaine

- La présence de la frontière avec la Belgique, la proximité culturelle et la facilité des échanges commerciaux, qui ont conduit à réutiliser des matériaux caractéristiques de la Flandre belge (appuis de baies en céramique, menuiseries avec vitraux, recours fréquent à la fenêtre horizontale, briques de parement en façade,...).

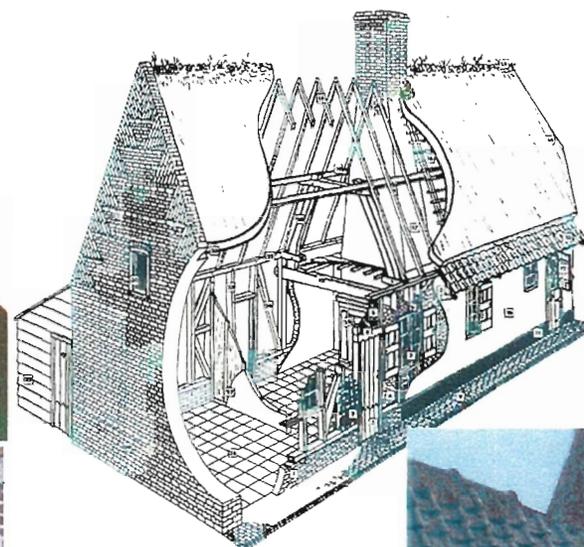
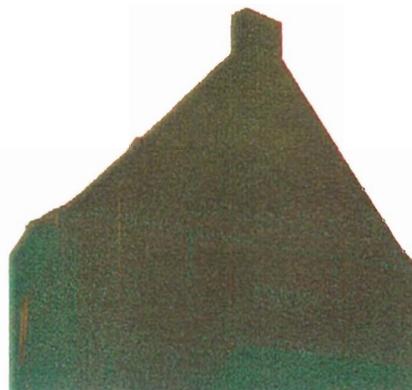


Les usines

- 1- la brasserie rue du mont noir
- 2- l'usine rue de la gare
- 3- l'usine à l'entrée du Steen acker
- 4- l'usine de l'Abeele



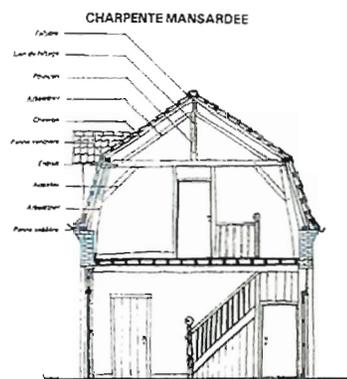
Exemple de teinte de menuiseries contrastée et de brisis avec ouverture à l'appui de la baie



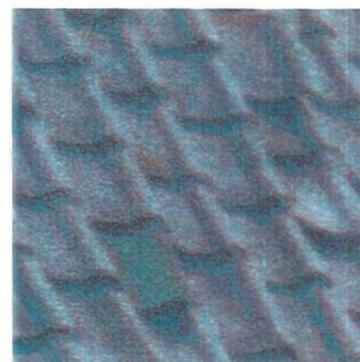
Le style flamand rural



Pignon rue de Poperinghe



Le style flamand urbain



Le style flamand a deux transcriptions, l'une rurale et l'autre urbaine. néanmoins, il est possible de repérer trois constantes

- importance du traitement du rampant (mise en évidence du rampant soit par un débord, soit par des pas de moineaux ou par des escaliers, niches, ouvertures)
- géométrie vigoureuse du volume de la toiture, volume simple animé soit par les ombres portées des éléments de couverture soit par des lucarnes
- importance de la polychromie de la façade.

Dans la déclinaison rurale, la hauteur de la façade est toujours inférieure à celle du toit, ce dernier étant recouvert de chaume ou de tuiles (dès le 14 ème siècle), ou encore de chaume avec un large ourlet de tuiles à la base. Les soubassements étaient préalablement faits par le maçon en brique, grès ferrugineux liés à la glaise mélangée de chaux de tourmai.

Les murs étaient faits de colombages et de torchis, entrecroisement de lattes de peuplier et garnissage avec un mélange de glaise, de paille hachée et de d'étoupe de lin. Une fois les murs secs, ils étaient recouverts d'un centimètre de craie de tourmai.

Les charpentes des toitures étaient en orme garnies de peuplier. Le faite du toit était garni d'un mélange de gazon et de terre sur lequel on plantait la joubarde pour éloigner la foudre. La couverture était faite de paille de blé ou de seigle, remplacée de nos jours par des roseaux de hollande qui sont ignifugés.

La déclinaison urbaine est plus tardive, et caractérisée par :

- une toiture mansardée où les ouvertures sont à l'aplomb de la façade d'entrée et axées sur les ouvertures du rez de chaussée. Un chéneau vient former une ligne d'égout et repose sur un cordon de briques en léger débord
- une façade réalisée en briques essentiellement laissée apparente le plus souvent alors que dans le rural les murs sont fréquemment chaulés. Des couleurs vives, notamment sur les volets rehaussent ainsi qu'un rouleau de brique rehaussent souvent les ouvertures.

Quelque soit le lieu, les toitures sont d'une grande diversité. Les plus anciennes sont bien évidemment en pannes flamandes simples quelques unes étant vernissées au sel, mais la grande majorité est en tuiles mécaniques type tempête. On repère aussi quelques couvertures en tuiles de forme flamande mais avec un emboîtement latéral, ou des tuiles à côtes ou encore plus récemment des tuiles en béton ou des ardoises.

Les constructions contemporaines sont toutes des "modèles de catalogue", à

Appareillage flamand



l'exception d'un ensemble de maisons groupées entre le bourg et le Steen Acker, construites selon le modèle "maison familiale" datant de 30 ans.

Les implantations des maisons contemporaines sont toujours en retrait de l'alignement de la voie, au milieu de la largeur de la parcelle, ce qui compte tenu de l'épaisseur de la bâtisse et de leur volume unique, induit quelques difficultés de raccordement avec le terrain naturel.

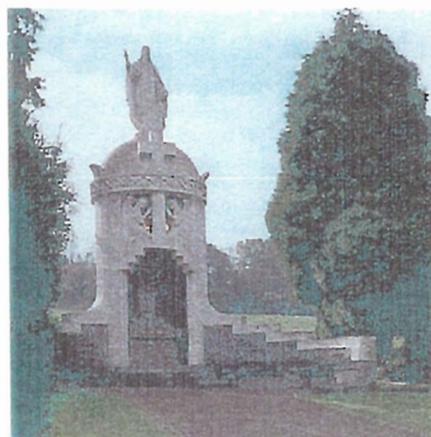


Grès ferrugineux utilisé dans quelques constructions

Les édifices emblématiques

Le moulin
L'église du bourg
L'église de l'Abeele

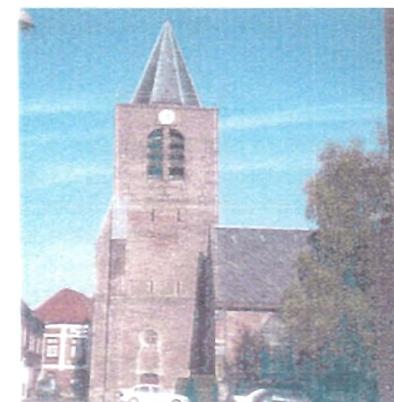
Les chapelles et monuments



Trois édifices se détachent dans le paysage de la commune, que ce soit par leur hauteur (flèche de l'église de l'Abeele, tour de l'église du bourg) ou par l'effet conjugué de sa stature et de son isolement (moulin).

Si l'église et le moulin disposent d'un espace à leur pied qu'ils contribuent à qualifier, l'église de l'Abeele n'est quant à elle accessible que par une voie étroite, la meilleure vue de l'édifice se faisant de l'arrière et de loin.

Par ailleurs, le paysage est ponctué de petits édifices à caractère religieux : calvaires, monuments aux morts, chapelles. Ces dernières sont tantôt implantées en limite de propriété, intégrée au mur d'enceinte par exemple, tantôt installée à la croisée de chemins. On dénombre ainsi près d'une vingtaine de chapelles allant de la plus imposante comme celle située dans la courbe de la rue de la gare, à de simples niches aménagées dans un mur.



9. ACTIVITÉS ET TOURISME

Les activités anciennes sur la commune

Les habitants des Monts de Flandre ont depuis toujours cultivé la terre. Jusqu'à une période récente (1920), cette agriculture était une agriculture de subsistance. Les fermiers possédaient de nombreuses pâtures, pratiquaient l'élevage, plantaient quelques terres de boisements ou de vergers, cultivaient certaines parcelles, avec l'aide de leurs ouvriers agricoles. Jusqu'en 1900, le commerce agricole fut presque inexistant. On pratiquait la jachère sur de grandes surfaces.

La culture du houblon se développa vraiment à partir des 9ème et 10ème siècle. Les exploitations n'étaient pas très grandes, mais elles constituaient un apport d'argent indéniable pour leurs propriétaires, ainsi que pour toute cette main d'œuvre d'ouvriers saisonniers locaux ou belges. Cette cueillette qui se fit à la main jusque dans les années 60 était l'occasion de fêtes, d'événements joyeux. Avec l'arrivée de la machine à cueillir, tout le patrimoine culturel, social fut relégué au rang de folklore. La culture du houblon disparu progressivement pour des raisons économiques.

En dehors du travail de la terre, les ouvriers agricoles complétaient leur salaire en tissant le lin, le soir, à la lumière de l'âtre ou de la chandelle. Cette pratique disparut avec l'implantation d'une usine de tissage en 1900.

La diversité de composition du sous-sol permis l'exploitation de carrière de sable que l'on utilisa à la construction de routes ou de maisons et d'argile pour la fabrication de briques.

La voie ferrée Hazebrouck-Poperinghe créée au début du 20ème siècle permit le développement de quelques commerces (charbon, chaux, perches à houblon, engrais chimiques, briqueteries...)

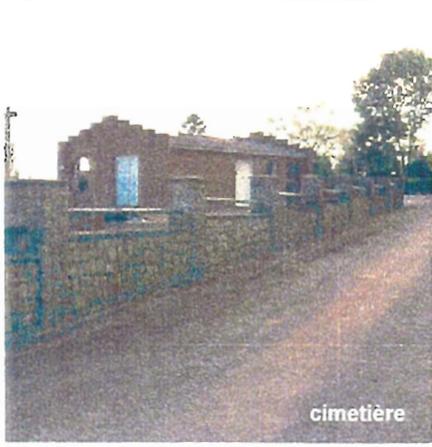
Les estaminets étaient nombreux. Ils représentaient des lieux essentiels pour la vie de la commune. Lieux de vie, d'informations, ils organisaient des jeux d'adresse qui rassemblaient la population. Plus tard certains se firent dépositaires de produits divers.

Les activités d'aujourd'hui et le tourisme

L'agriculture conserve une place importante sur le plan communal avec 23 exploitations agricoles qui développent à la fois la polyculture et l'élevage. La commune compte 6 petits commerces d'alimentation, 3 cafés, 2 autres commerces ainsi que des artisans dans le bâtiment. Au niveau des entreprises, une coopérative de stockage du houblon est basée à Boeschèpe, 2 entreprises de tissage ainsi que 5 autres, toutes localisées rue de la gare entre Abeele et Boeschèpe, à proximité du CD 948.

En matière de tourisme, la commune de Boeschèpe ne souhaite pas développer les activités qui lui sont liées car celui-ci représente une certaine gêne pour les habitants, et un certain coût pour la commune. Les touristes viennent pour se promener, et investissent les nombreux sentiers de randonnée qu'ils dégradent à leur insu. Ils viennent également pour le moulin, son petit musée et peuvent consommer, par la même occasion à l'estaminet " de Vierpot ". Mais, en règle générale, les touristes ne sont pas de réels consommateurs au niveau de la commune. Seuls ceux qui séjournent dans les campings achètent un peu sur la commune. Il faut dire également que les commerces et cafés sont très peu nombreux. La commune compte en tout : 5 auberges restaurants, 3 campings, 2 gîtes ruraux, un étang de pêche.

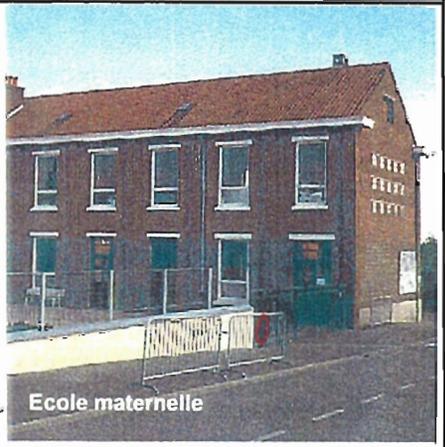
Boeschèpe semble avoir tourné la page vis à vis du houblon. Elle vit maintenant de son agriculture et n'est pas tentée par le développement de son tourisme. Elle s'inquiète et se soucie avant tout de la qualité du cadre de vie qu'elle peut offrir à ses habitants.



cimetière



Tennis/squash



Ecole maternelle



Salle des fêtes

Terrains de foot



Ecole primaire



Le moulin et son musée

Poste

Eglise



Cantine/garderie



Mairie

9. HABITAT ET ÉQUIPEMENTS

Nous avons déjà constaté auparavant la progression du nombre de résidences principales à Boeschève depuis 1975. De 1990 à 1999, la commune est passée de 620 résidences principales à 691, soit une évolution de +11,5%.

Les résidences principales sont quasiment toutes des maisons individuelles, seul un petit collectif de 4 logements a été répertorié en 1990.

Les résidences secondaires sont au nombre de 63 en 1999

La vacance est faible, et a diminué entre 1990 et 1999 : de 5,1 % au début de la décennie, elle est descendue à 3,2% en 1999.

L'ancienneté des logements explique le niveau d'inconfort encore élevé en 1990 : le tiers des résidences principales ne disposait pas de WC intérieurs, et seul le tiers des habitations étaient équipées en chauffage central.

Les trois-quarts des ménages sont propriétaires de leur logement.

Le parc locatif représente 18,3% des résidences principales avec 113 logements ; la maison de retraite en comptant à elle seule 42 (données 1990).

Le logement social ne représentait en 1990 pas plus de 2,9% des résidences principales.

Le nombre des ménages de 2 personnes, de 3 personnes, et de 4 personnes n'a cessé d'augmenter de 1975 à 1990, alors que les ménages unipersonnels et les ménages de 6 personnes et plus ont diminué. Or, la taille des logements, qui sont des maisons individuelles, est assez importante : 46,6 % des résidences principales comportent 5 pièces ou plus en 1990.

En ce qui concerne les équipements, ils sont regroupés autour du centre : Mairie, Poste, Salle de fêtes, Terrains de foot-ball, Courts de tennis et de Squash, Ecoles (2), Cantine-PMI. Seuls le cimetière et l'église de l'Abeele échappent à cette localisation centrale.

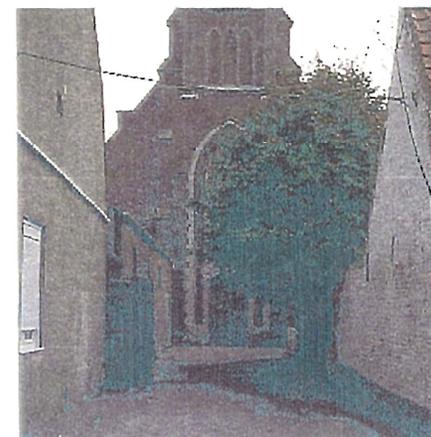
Bien que regroupés dans le centre un certain nombre d'équipements complémentaires sont distants les uns des autres :

- pôle scolaire avec l'école primaire et l'école maternelle
- pôle sportif avec le tennis et les terrains de foot
- pôle tourisme avec l'église et le musée

En règle générale, les équipements ne disposent pas d'un espace public approprié pour leur ouverture sur l'extérieur, et le débouché se fait souvent sur un trottoir étroit.



Opération de logements groupés située près de l'école maternelle



Cimetière et église de l'Abeele

II- ANALYSE DU BOURG

Arrivée par la rue de Bailleul
au droit du monument



Départ par la rue de la gare

Séquence de la rue
de Bailleul un peu
avant le monument



1. ORGANISATION URBAINE, ESPACES PUBLICS

1-1. L'espace de la rue

A Boeschève, l'élément premier de l'espace public c'est la rue, terme que l'on a de la difficulté à appliquer dans ce contexte rural mais qui définit bien la vocation d'espace public des voies dès lors où elles sont bordées de bâtiments d'habitation ou d'équipements.

A l'exception de quelques liaisons à proximité immédiate de la mairie, les voies ont toutes une plate-forme de l'ordre de 10 à 12 m de large, ce qui est loin d'être exigu pour un bourg rural.

Dans le même ordre d'idée, il faut constater la relative rectitude de voies, la seule exception à ce principe la courbe formée au droit de la jonction rue de Bailleul/rue de la Gare.

Comme dans l'ensemble de la commune, le réseau viaire a peu évolué au fil des ans, le plan de cadastre de 1809 qui est à la page suivante montre la forte similitude (à l'exception des largeurs de voies) entre l'implantation des voies de cette époque et ce qu'il en est aujourd'hui.

Toutes les voies du centre sont bordées de trottoirs, à l'exception des quelques venelles à proximité de la mairie. Leur étroitesse posent néanmoins parfois problème, surtout pour les trajets des écoliers.

S'il existe quelques séquences de front à rue alignée de bonne longueur (notamment rue de Bailleul ou rue de la Gare) les redents sont fréquents et donne lieu à l'introduction de quelques éléments végétaux, où à la préservation de dents creuses qui ouvrent des perspectives sur les paysages alentour. On notera à cet égard les deux séquences de pâtures rue de Bailleul et rue du Mont Noir, bordées d'une clôture faite de poteaux béton peints en blanc et rouge qui constitue une caractéristique identitaire de ces lieux remarquable tout en étant extrêmement simple.

Enfin l'image de la voie nouvelle réalisée entre les tennis et l'école maternelle se démarque des autres voies par le traitement de ses trottoirs en bordures adoucies et ses luminaires en forme de boule.

Cet espace de la rue est constitué par la complémentarité des façades, des espaces de devant les maisons, des clôtures, des trottoirs, de la voirie et du sol de manière générale, et montre l'attention qu'il convient d'avoir à toutes ces composantes.



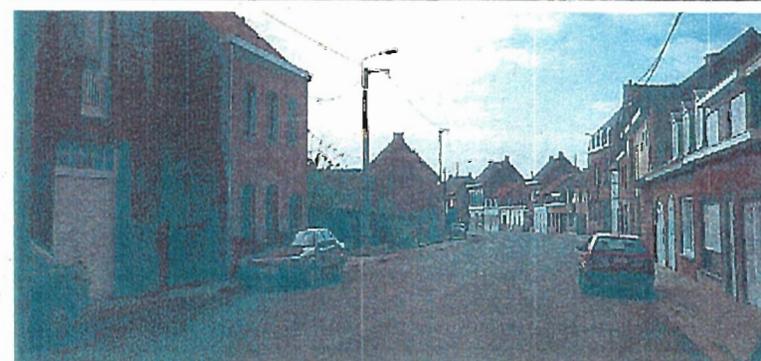
la rue de Bailleul



la rue de la gare



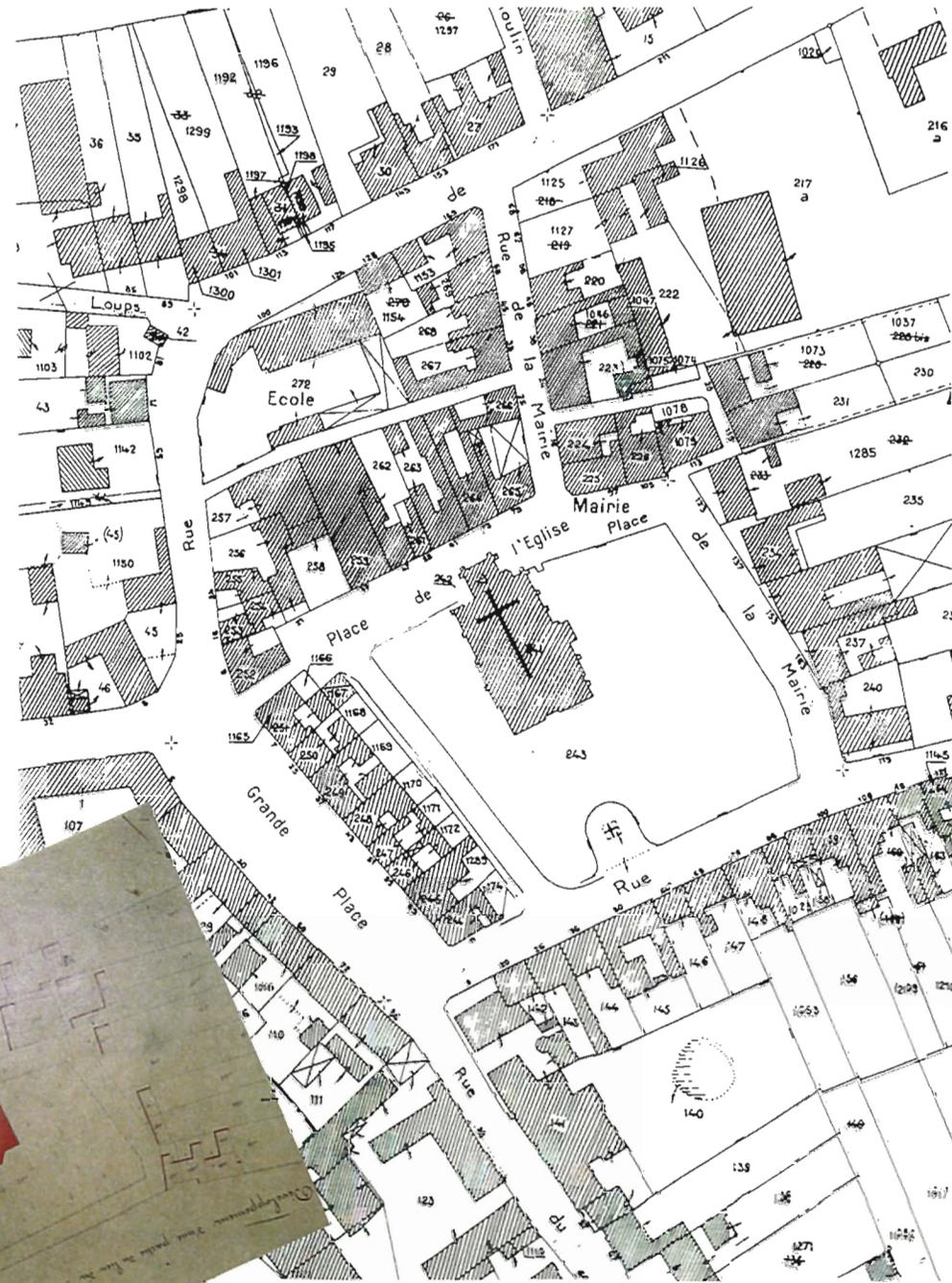
la rue du Mont noir



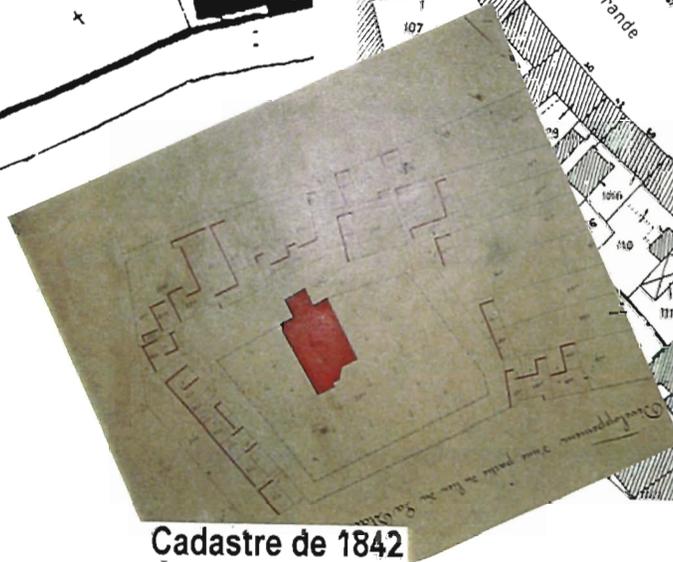
la rue de Poperinghe



Cadastré de 1809



Cadastré actuel



Cadastré de 1842

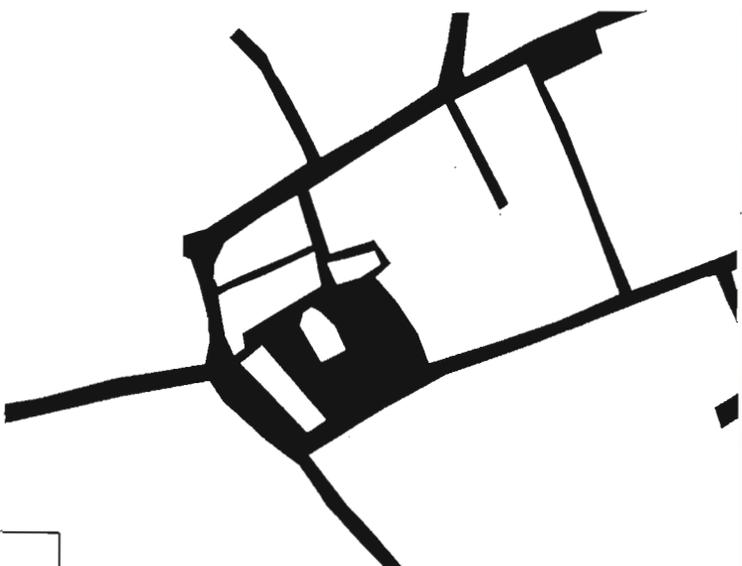
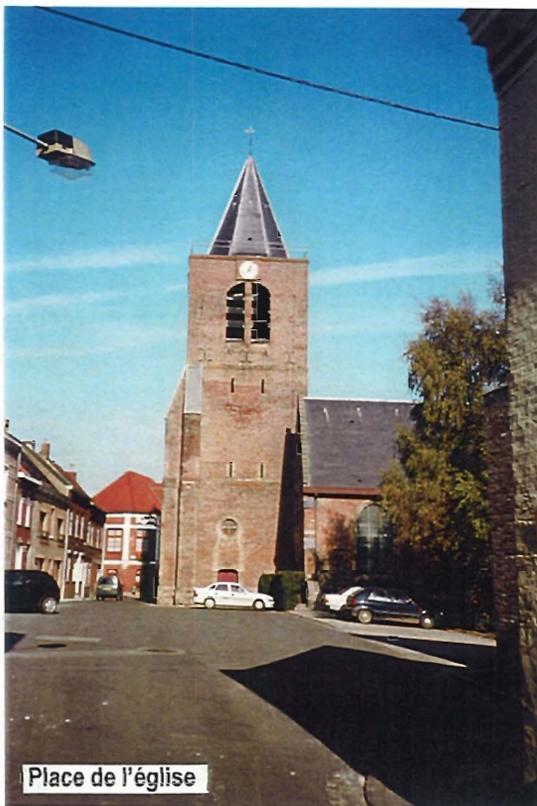
1.2 Les espaces publics du centre

1.2.1 généralités

Aujourd'hui, les espaces publics principaux du centre sont composés de deux lieux : la Grande Place et les abords de l'Église. La Place est un long espace minéral en pente et tout en longueur. Les abords de l'église représentent un lieu où domine le caractère végétal, comprenant à la fois un square, " la Place de la Mairie" et "la Place de l'Église". Ces deux espaces sont situés au centre du Bourg, au niveau de la fourche que forment les deux rues principales de Boeschève.

Ces deux entités sont reliés par une toute petite ruelle à l'Ouest et par la rue de Poperinge, plus large, à l'Est.

Le cadastre de 1809 révèle que le seul espace public était celui de la "Place". L'église était entourée par le cimetière. C'est en 1970 que le cimetière a été déplacé et son emplacement transformé en square. La suppression du cimetière a impliqué la création d'une nouvelle rue parallèle à la Grande Place longeant l'arrière des maisons. La position de la mairie a changé, cette dernière ayant été construite à l'endroit actuel dans les années 1925. Le cadastre ancien montre aussi que les maisons au Sud de la Place devaient être en retrait de celle-ci, avec probablement des jardinets ; de même la maison d'angle en haut devait être encadrée d'un jardin qui devait resserrer un peu le haut de la Place.



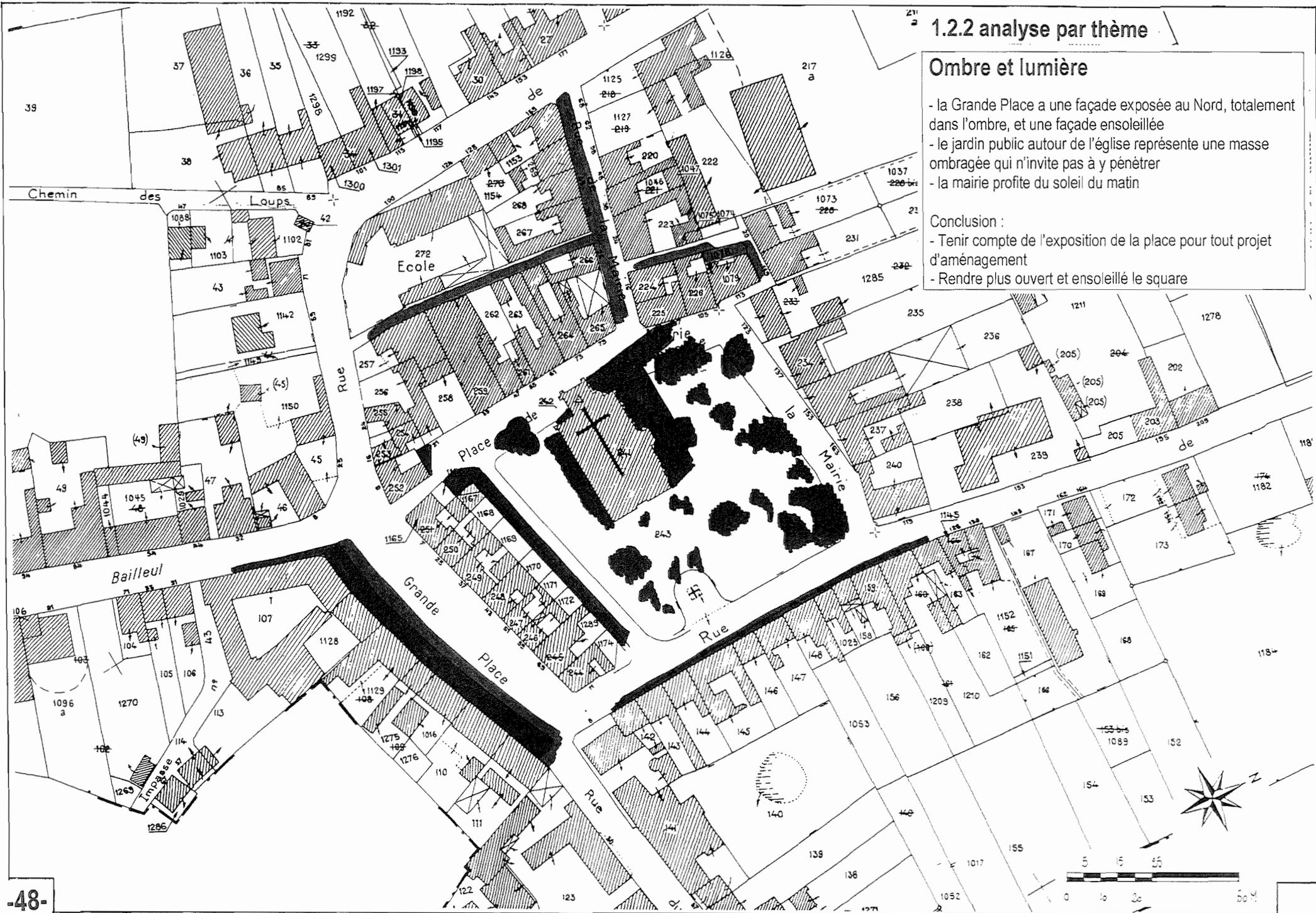
1.2.2 analyse par thème

Ombre et lumière

- la Grande Place a une façade exposée au Nord, totalement dans l'ombre, et une façade ensoleillée
- le jardin public autour de l'église représente une masse ombragée qui n'invite pas à y pénétrer
- la mairie profite du soleil du matin

Conclusion :

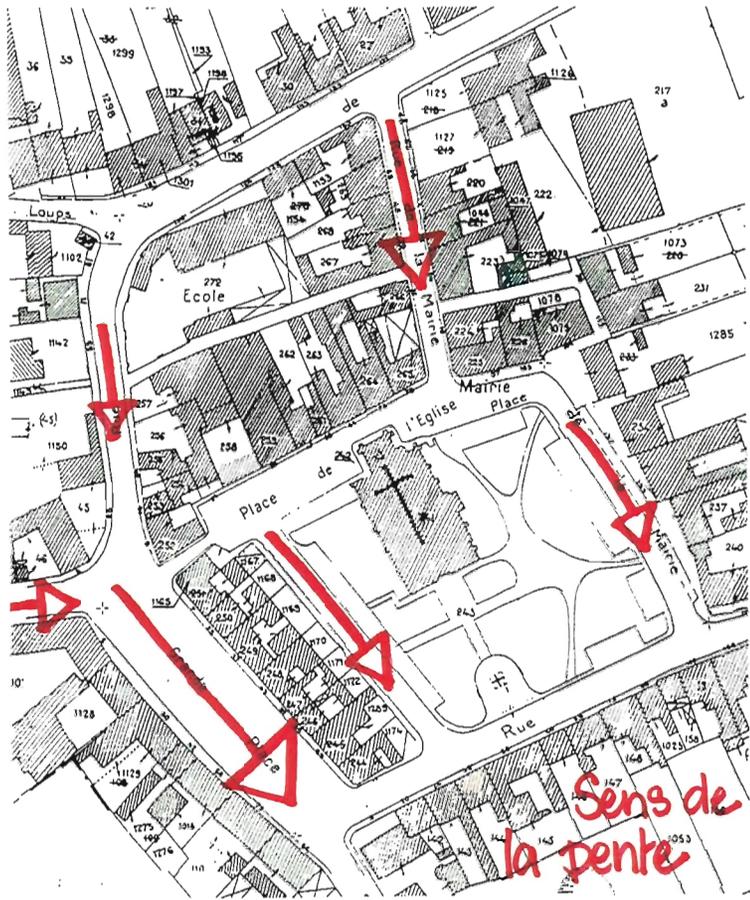
- Tenir compte de l'exposition de la place pour tout projet d'aménagement
- Rendre plus ouvert et ensoleillé le square



Masses végétales

Au centre de Boeschèpe, le square du contour de l'église domine par sa masse végétale importante. Cependant de nombreux espaces privés plantés devant les maisons sont perceptibles. Ils participent au visage rural du bourg, apprécié de ses habitants. Seule la Grande Place est entièrement minérale, même si elle a des vues à ses extrémités vers la campagne ou sur des jardins.





Murs avec redents



Marches



Seuil pour descendre



Seuil

La pente

Les espaces du centre, comme le reste de la commune, n'échappent pas à la pente. Ce phénomène se traduit par un vocabulaire architectural plus riche, ou par des situations incongrues comme ces bancs posés « de biais » qui montrent que l'on n'a pas su résoudre partout la situation.

Murs avec redents, seuils, marches, cales, perrons... autant de traductions architecturales qui font partie du paysage urbain de Boeschève.



Banc de « biais »



Jardinière « de biais » et banc posé sur cales

Circulation et stationnement

Stationnement

- de part et d'autre de la Grande Place deux lignes de stationnement en épis, soit 40 places
 - le square du contour de l'église est accompagné de 70 places de stationnement
- Au total, on compte donc 110 places de stationnement sur des emplacements prévus à cet effet

On distingue de plus, des habitudes de stationnement non matérialisé :

- au nord de la rue de la Mairie
- à l'est de la rue de Poperinge
- à l'ouest de la Place de l'Eglise
- au moment des sorties d'école, des voitures se garent à cheval sur les trottoirs des rues adjacentes

 Emplacements prévus

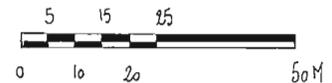
 Emplacements utilisés comme tel

Circulation

Toutes les rues de Boeschépe sont à double sens, même les plus étroites, ce qui favorise une circulation ralentie. On distingue des stops ou « cède le passage » au débouché des rues donnant sur les CD.

Conclusion :

Le centre du bourg est bien pourvu en stationnement
Les seuls problèmes sont ceux issus des sorties d'école :
une solution serait d'inciter à se rendre à l'école à pied



L'espace piéton

- Les matériaux :

Presque tous les trottoirs du centre sont constitués d'un revêtement d'enrobé noir derrière un caniveau et une bordure de béton les séparant de la voirie. Il subsiste encore quelques bordures et caniveau en pavés de grès sur la place de l'église. La chapelle à l'angle de la rue de la Gare est marquée par un seuil en pavé béton rouge

- Les trottoirs étroits :

Les trottoirs sont de manière générale étroits. Certains sont quasiment impraticables, d'une largeur inférieure à 50cm, ne permettant pas le passage derrière les perrons des maisons. C'est le cas des de ceux de la ruelle amenant à la place de l'église, d'une partie de ceux de la rue de Poperinge menant à l'école et de ceux de la rue de la Mairie.

- **Les voyettes** : deux sentiers de desserte de part et d'autre de la rue de la Mairie sont destinées plus particulièrement aux piétons. L'un d'eux se prolonge vers le Nord par un sentier étroit menant à des jardins.

- Le cas des abords du square :

Les deux espaces de stationnement côté Sud ne comprennent pas de trottoir ; les allées en schiste du square ne semblent pas beaucoup servir pour le passage raccourci.

valeur d'usage des lieux

La partie centrale de la commune regroupe l'essentiel des équipements publics et des services aux ménages : pôle administratif, sportif, scolaire, commercial.

Le pôle administratif

Il existe un pôle administratif relativement regroupé avec la mairie et la poste situées côte à côte. De fait, si les façades de ces bâtiments témoignent d'une identité particulière de ces lieux, les espaces publics qui y sont attachés sont relativement exigus : petite rue étroite pour la poste, trottoir enserré par la voie de contournement de l'église pour la mairie.

Le pôle sportif

La réalisation des tennis a donné lieu à la constitution d'un plateau sportif bien situé au coeur de la commune, mais relativement mal connecté de l'autre plateau préexistant destiné au foot-ball.

Le pôle scolaire

Des différents équipements publics, le pôle scolaire est celui qui est le plus éclaté, les mouvements des écoliers aux heures de sortie de cantine en témoignent :

- école Victor Hugo rue de Poperinghe regroupant 2 classes maternelles et le CP
- bâtiment de garderie-cantine à l'angle de la rue de Poperinghe / place de la mairie
- école primaire Louis Pasteur du CE1 au CM2 rue de la gare.

Les deux sorties d'école se font dans des conditions difficiles à proximité de carrefour.

Le pôle commercial

Le centre bourg est relativement bien doté en commerces alimentaires, dont certains restent ouverts entre 12h et 14h. Les cafés semblent peu nombreux au regard de la vocation touristique du lieu.

Si la concentration des services dans le bourg contribue à améliorer le service rendu, les implantations au hasard des opportunités foncières conduisent à ce que

- chaque équipement public soit peu ou mal articulé avec l'espace public
- la mise en relation des équipements de même nature n'ait pas encore pu faire l'objet d'un traitement de l'espace public approprié.



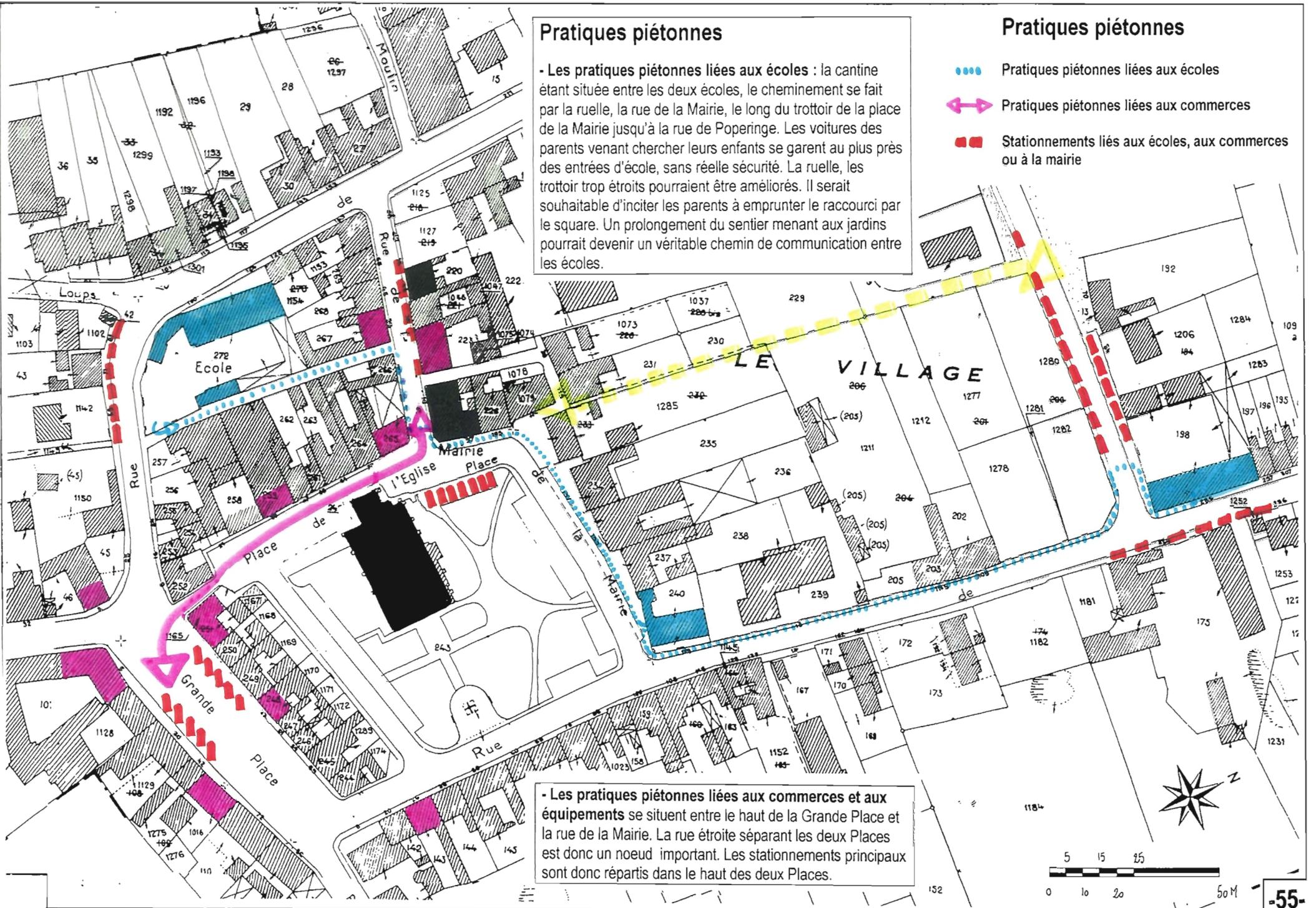
- Services publics
- Commerce d'alimentation
- Artisans
- Entreprises

Pratiques piétonnes

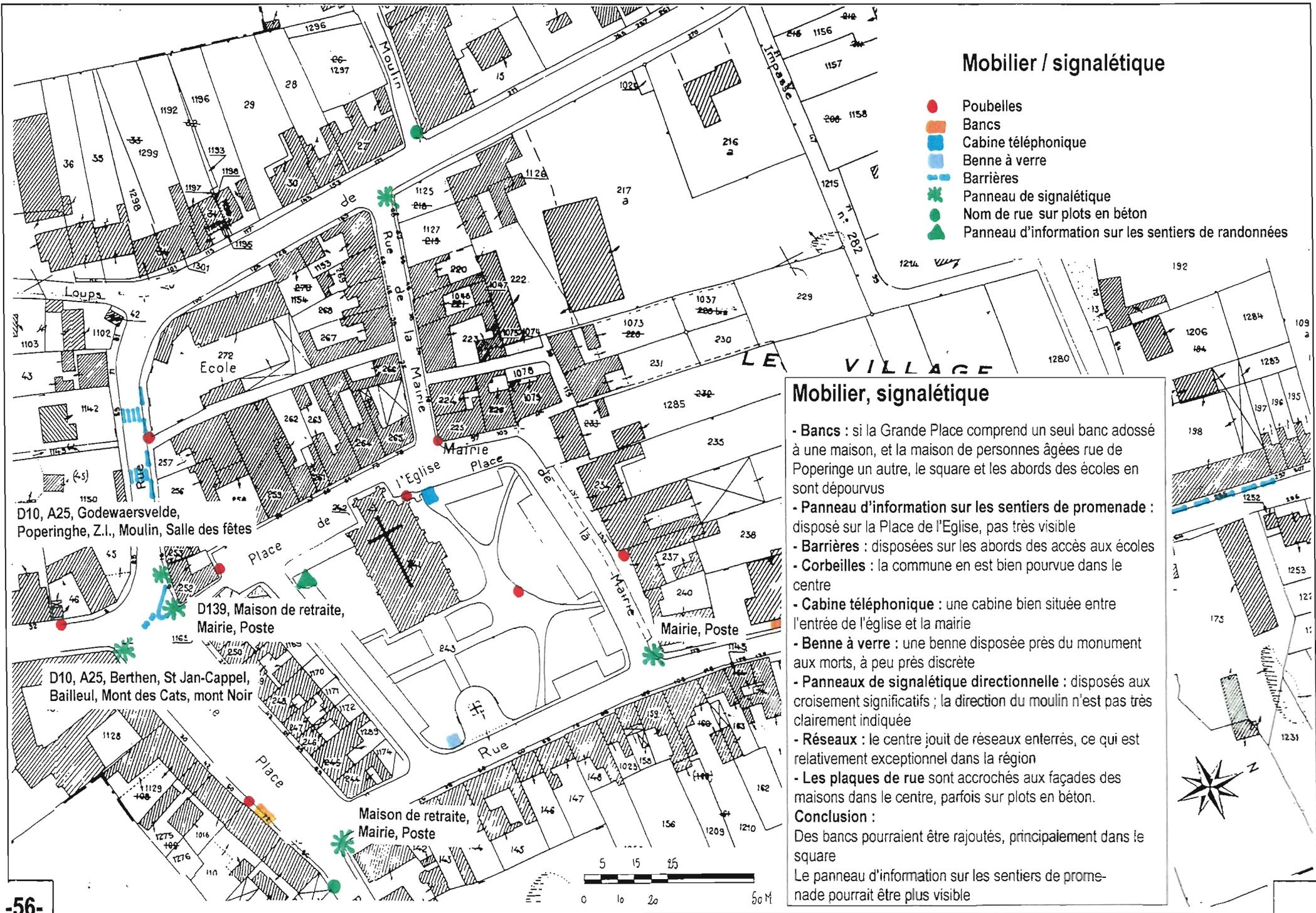
- Les pratiques piétonnes liées aux écoles : la cantine étant située entre les deux écoles, le cheminement se fait par la ruelle, la rue de la Mairie, le long du trottoir de la place de la Mairie jusqu'à la rue de Poperinge. Les voitures des parents venant chercher leurs enfants se garent au plus près des entrées d'école, sans réelle sécurité. La ruelle, les trottoir trop étroits pourraient être améliorés. Il serait souhaitable d'inciter les parents à emprunter le raccourci par le square. Un prolongement du sentier menant aux jardins pourrait devenir un véritable chemin de communication entre les écoles.

Pratiques piétonnes

- Pratiques piétonnes liées aux écoles
- ↔ Pratiques piétonnes liées aux commerces
- ■ Stationnements liés aux écoles, aux commerces ou à la mairie



- Les pratiques piétonnes liées aux commerces et aux équipements se situent entre le haut de la Grande Place et la rue de la Mairie. La rue étroite séparant les deux Places est donc un noeud important. Les stationnements principaux sont donc répartis dans le haut des deux Places.

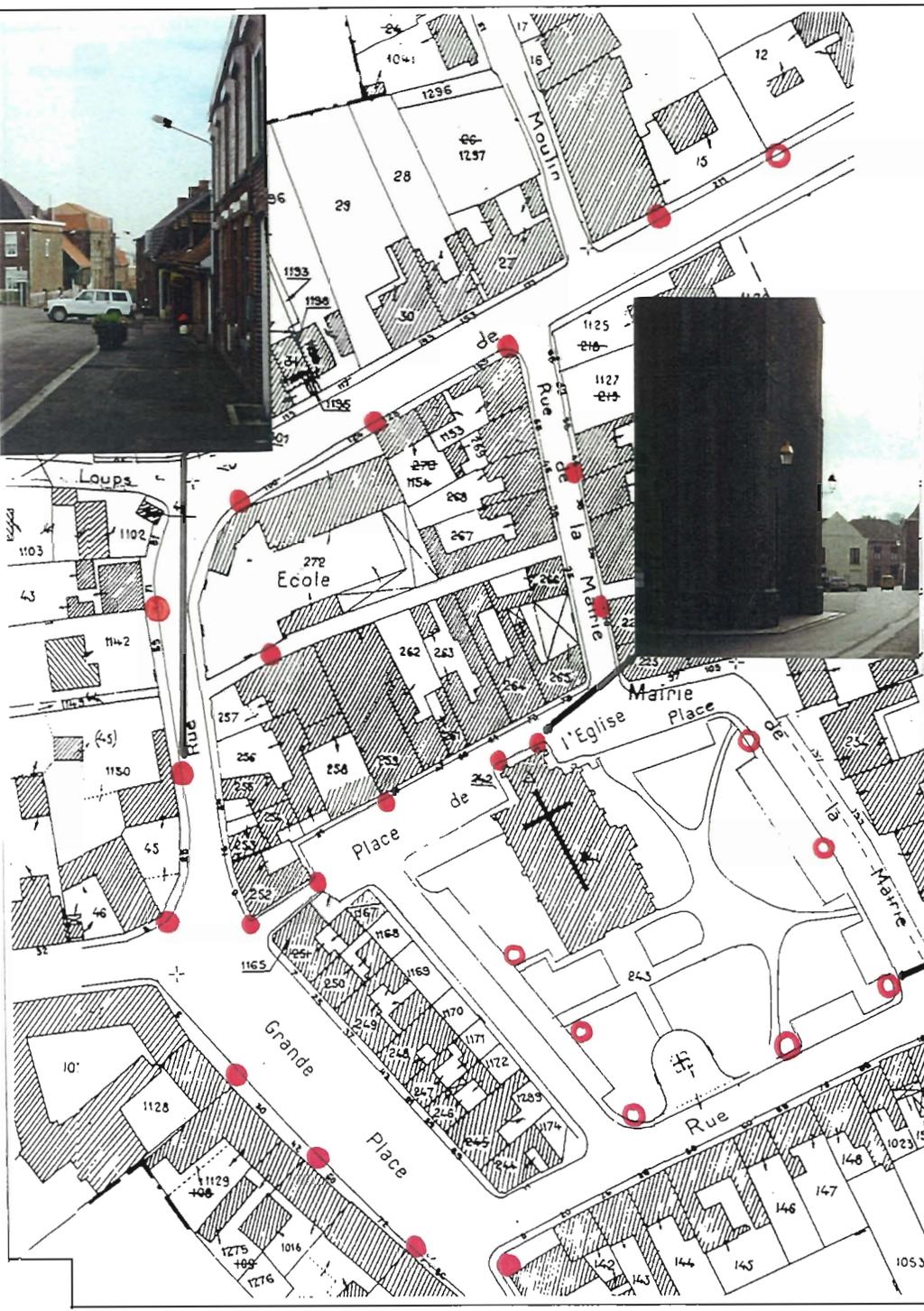


Mobilier / signalétique

- Poubelles
- Bancs
- Cabine téléphonique
- Benne à verre
- Barrières
- ✱ Panneau de signalétique
- Nom de rue sur plots en béton
- ▲ Panneau d'information sur les sentiers de randonnées

Mobilier, signalétique

- **Bancs** : si la Grande Place comprend un seul banc adossé à une maison, et la maison de personnes âgées rue de Poperinge un autre, le square et les abords des écoles en sont dépourvus
 - **Panneau d'information sur les sentiers de promenade** : disposé sur la Place de l'Eglise, pas très visible
 - **Barrières** : disposées sur les abords des accès aux écoles
 - **Corbeilles** : la commune en est bien pourvue dans le centre
 - **Cabine téléphonique** : une cabine bien située entre l'entrée de l'église et la mairie
 - **Benne à verre** : une benne disposée près du monument aux morts, à peu près discrète
 - **Panneaux de signalétique directionnelle** : disposés aux croisements significatifs ; la direction du moulin n'est pas très clairement indiquée
 - **Réseaux** : le centre jouit de réseaux enterrés, ce qui est relativement exceptionnel dans la région
 - **Les plaques de rue** sont accrochés aux façades des maisons dans le centre, parfois sur plots en béton.
- Conclusion :**
 Des bancs pourraient être rajoutés, principalement dans le square
 Le panneau d'information sur les sentiers de promenade pourrait être plus visible



L'éclairage

- Eclairage sur mât
- Eclairage en applique

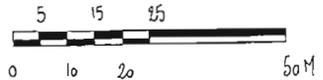
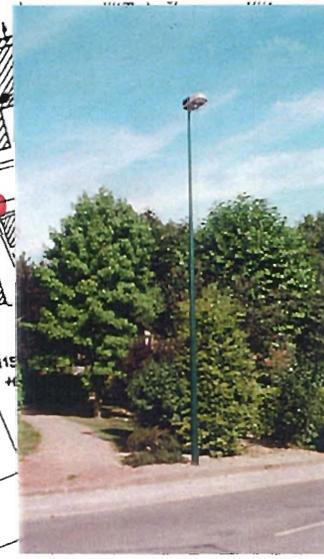
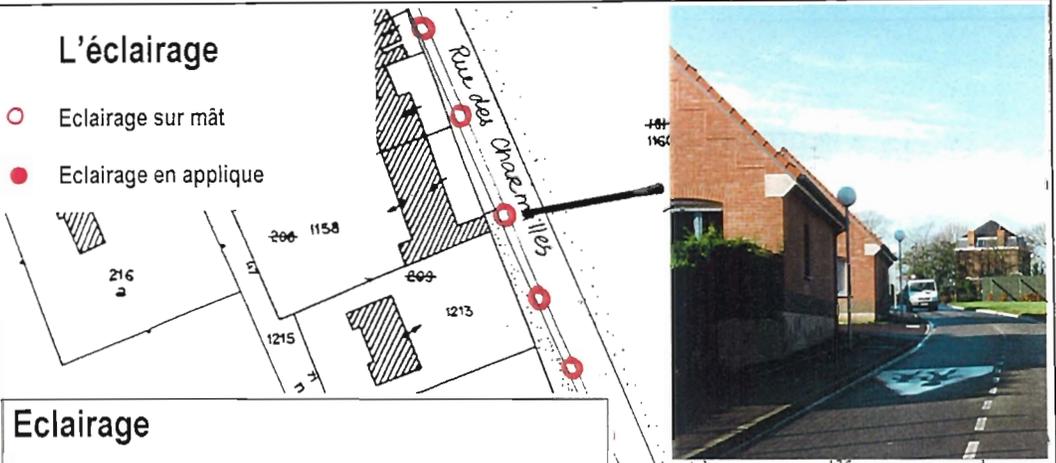
Eclairage

De manière générale, l'éclairage du centre de la commune n'est pas très intense et les points lumineux espacés.

- la place est éclairée par des appliques routières sur les façades
- l'entrée de l'église est éclairée par des lanternes à l'ancienne posées en applique
- les rues autour du square sont éclairées par de hauts mâts verts
- la rue des Charmilles est éclairée par des boules sur mâts

Conclusion :

L'éclairage est un élément important qui pourrait être amélioré afin de donner de la gaieté au centre du bourg : les édifices principaux pourraient bénéficier d'un éclairage particulier ; les voyettes seraient plus sécurisantes si elles étaient plus lumineuses



1.2.3 la grande place

C'est le lieu de la commune où il y a suffisamment de place pour organiser des fêtes. Large de 25m pour 100m de longueur, l'endroit n'a cependant pas d'autre fonction en temps ordinaire que d'être une voie bordée de stationnements en épi. A peine plus large que d'autres voies, la Place se confond presque avec une **large rue**, implantée dans la trame urbaine en prolongement de la rue du Mont Noir et dans la continuité de la rue de la Gare.

Toutefois, l'homogénéité du bâti à front de rue qui se fait face de part et d'autre des deux plus longs côtés du rectangle confère à ce lieu pourtant dépourvu d'édifice public, une identité que l'on ne retrouve en aucun autre endroit de la commune. Les quelques commerces qui s'y trouvent ne suffisent pas à animer réellement la place.

L'importance du flux sur l'axe rue de Bailleul / rue de la Gare **ouvre l'espace sur le reste de la commune**, ce qui n'est pas le cas par exemple du contour de l'église qui reste confidentiel.

L'absence de fermeture de la place et l'importance de la **pente** (près de 5m de contrebas au niveau de la rue du Mont Noir par rapport à la rue de Bailleul) créent une vue en contre-plongée sur la maison bourgeoise et la campagne qui sont en fond de perspective.

Le manque d'attraction de cet espace sera en partie résolu par un aménagement paysager respectant la multi-fonctionnalité du lieu. Il apportera ainsi des améliorations esthétiques, fonctionnelles, mais résoudra-t-il toute la problématique de cet espace ?



Le haut de la place



Les habitations et les commerces côté sud



La Grande place



La rue de Poperinghe entre les deux espaces publics

1.2.4 le contour de l'église et les abords de la mairie

Derrière la Grande place, un grand espace public de forme pratiquement carrée est composé d'un square entouré de quatre rues.

Les espaces qui font face à l'église et à la mairie ont été nommés respectivement « place de l'église » et « place de la mairie » sur le cadastre actuel. Concrètement, ce sont deux espaces continus, tout en longueur, formant deux côtés du carré.

La « place de la mairie » n'a pas de réalité : elle correspond davantage à une rue. La « place de l'église » est une rue un peu plus large aux abords du porche de l'église, qui se rétrécit au niveau de celui-ci. Dans la réalité, on passe d'une « place » à l'autre sans s'en rendre compte.

Autour de l'église, le cimetière a été remplacé par un jardin qui forme un écran végétal à la fois à l'église et au monument aux morts, et un vis à vis « végétal » à la mairie. L'ensemble de cet espace est fermé sur deux côtés par des maisons de niveau R+1, et sur un côté par de petites maisons sans étage. Le 4^{ème} côté correspond à la rue nouvellement percée, exposant les arrières disparates des maisons de la Grande Place.

Le jardin de l'église, structuré par des allées courbes de schiste, est constitué de pelouses ainsi que de massifs d'arbres et d'arbustes. Certaines essences d'arbres sont originales : un catalpa, un tulipier de Virginie, un cèdre bleu, un arbre de Judée enrichissent l'espace... Les conifères alternent avec les feuillus. Adossé au Sud de l'église, un petit espace en schiste sert de jeu de boules. Tout le pourtour du jardin est cerné de parkings. Cet espace très riche en essences et espèces diverses, offre des ambiances très marquées selon les saisons, et un lieu de verdure au coeur du village, agréable à traverser.



La place de l'église et le jardin de l'église



Le parvis de la mairie, le parking et le jardin de l'église

Les accès à ce lieu se font au Sud, par la ruelle étroite en haut de la Grande Place ou par la rue de Poperinghe en bas, qui se poursuit. La rue de la Mairie et une voyette de desserte le drainent côté Nord Ouest. Lieu en dehors du passage routier, cet espace jouit d'une certaine intimité. L'église, la mairie, la crèche - cantine ainsi que le café et le jeu de boules permettent une certaine animation.

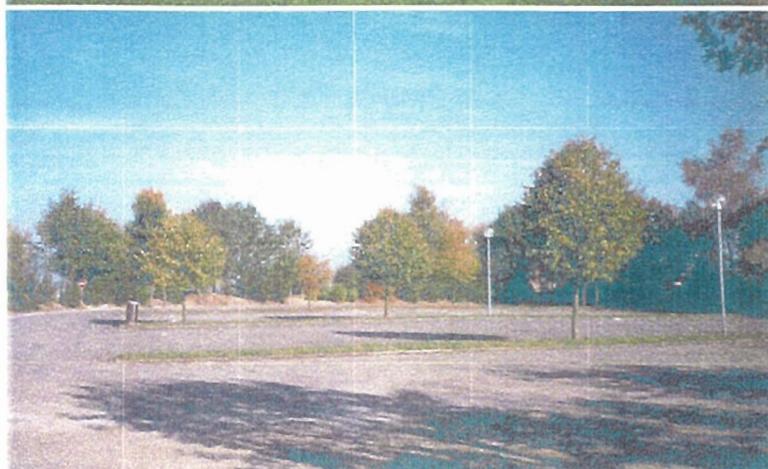
La place de l'église, rétrécie au niveau du porche



La salle des fêtes
côté estaminet



La salle des fêtes
côté belvédère



Le parking du moulin



L'allée de tilleuls
menant
au moulin

1-3 Les espaces autour du Moulin

Il s'agit probablement du lieu le plus emblématique de la commune, notamment par la réputation du moulin de l'ingratitude (Ondank Meulen)

Monument historique classé, implanté dans un site classé depuis 1972.

Ce moulin fut construit au hameau de la Motte au Bois, en l'an X de la République et fut déménagé en 1884.

Il fut en service jusqu'en 1958, et racheté par la commune en 1964.

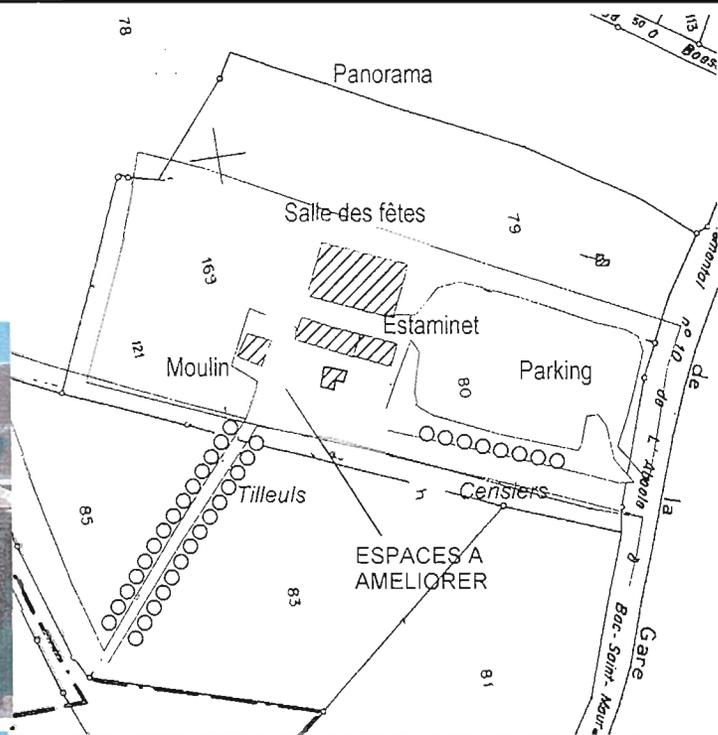
Outre cet édifice, la maison du meunier, aujourd'hui transformée en estaminet flamand, participe de l'identité du lieu.

Mais ce qui assoit véritablement la magie du lieu c'est sa situation de belvédère sur la partie nord-ouest de la commune, qui nous montre un Boeschèpe qui regarde vers la Belgique

C'est aussi l'endroit où a été implantée la salle des fêtes dont la terrasse ouvre sur le panorama évoqué ci-dessus. Il faut cependant déplorer que ce bâtiment, bien qu'il constitue le lieu du belvédère, masque la vue depuis le moulin et tourne le dos à l'entrée du Vierpot.

L'espace de manière générale se décompose en :

- 2 allées, l'une plantée de cerisiers qui mène directement au moulin : les cerisiers ont été taillés sévèrement, l'autre une très belle allée de tilleuls qui redescend vers le village
- un parking paysager très bien intégré dans le paysage : on ne le soupçonne pas (talus très plantés sur les pourtours).
- une terrasse devant le moulin
- un espace engazonné au pied du moulin sur lequel les gens viennent pique-niquer
- un espace entre l'estaminet et la salle des fêtes
- une terrasse derrière la salle des fêtes.



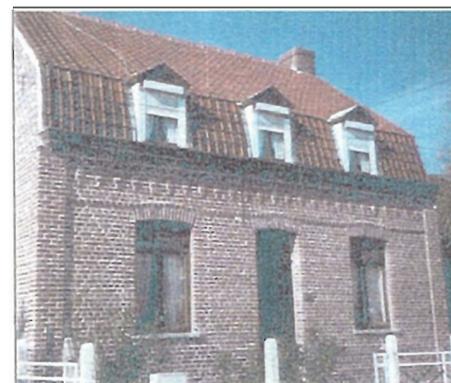
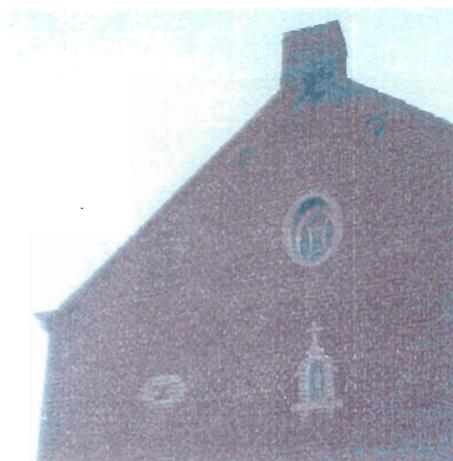
2. APPROCHE THÉMATIQUE

2.1 Les façades et pignons

Au delà de la très grande diversité de traitement tant des ouvertures que des chéneaux, des toitures, il semble que dans cette partie de Boeschève il y ait un modèle de façade qui prédomine, celui de la maison mansardée en R+1, à double distribution, avec trois lucarnes en toiture campées à la verticale des ouvertures du rez-de-chaussée. Quelques maisons bourgeoises imposent leur double étage de manière très ponctuelle.

Très fréquemment la brique rouge est laissée apparente tant dans l'élévation que dans le soubassement.

Les traitements de pignon méritent aussi quelque attention. Percés de petites ouvertures, il sont souvent prétexte à installer une statuette de la vierge.





Une rue du centre : un visage plus urbain



La maison de notable entourée de son jardin



Les petits jardinets devant les maisons



Au delà du tissu urbain dense,
les « arrières » à l'ambiance plus végétale

2.2 le végétal

Le tissu le plus ancien du village et la Grande place laissent peu de place au végétal. Parfois, néanmoins existe au devant de certaines maisons un petit jardinet entretenu avec beaucoup d'attention.

A côté de la Grande place très minérale, les abords de l'église constituent un véritable coeur de village végétal.

Dès que l'on s'éloigne du centre, en revanche, les jardins sont plus présents, et le bourg offre un visage plus végétal : les arrières des jardins, les vergers, deviennent visibles. Autour des nouvelles constructions, Les jardins sont encore plus évidents. En effet, les maisons sont implantées au milieu de leur jardin, de telle manière que depuis la rue on voit d'abord les jardins généralement clos par une haie. La notion de clôture est essentielle, car c'est l'élément que l'on lit en premier depuis la rue. Et, tantôt on utilise le végétal sous forme de haie taillée, d'une seule essence bien souvent, tantôt on crée un muret, une grille. La végétation des jardins est souvent horticole, et l'on trouve, particularité étonnante à Boeschèpe, beaucoup de cèdres vers l'entrée sud du village.

Deux maisons possèdent des jardins plus importants. Il s'agit, pour l'une, d'une maison de notable entourée d'un petit parc avec de grands arbres et ceinte d'une haie. L'autre, certainement la grande demeure d'un industriel, est cernée d'un jardin dans lequel pousse un magnifique cèdre qui participe au paysage de la rue. Une belle grille ferme le jardin côté rue.

En dehors des petits jardins privés et des contours de l'église, le tissu urbain est aéré par une pâture située à l'entrée sud, le long de laquelle on a planté en alternance des prunus pissardii (pourpre) et des érables négundo (feuillage vert). A leur pied la municipalité a installé des jardinières dans lesquelles on plante des fleurs. Cette pâture constitue en quelque sorte une « respiration » au sein d'un tissu bâti.

Les monuments sont également accompagnés d'un cadre végétal. Ainsi le monument aux mort, tout comme le « Sacré Coeur » sont mis en valeur par un fleurissement changeant au fil des saisons.

Ainsi, à côté des fermes isolées disséminées sur tout le territoire, autour desquelles on cultive souvent encore une parcelle potagère, voire un verger, au niveau du village, les jardins sont davantage des jardins d'agrément.

Aujourd'hui, l'implantation des maisons en milieu de parcelle donne davantage de présence à ces jardins, depuis la rue. Il apparaît donc essentiel de leur réserver un traitement soigné, et de ne pas les refermer derrière de haut « murs » de thuyas.



La pâture située au sein du tissu bâti



Le Sacré Coeur entouré de conifères



Ruelle entre la grand place
et la place de l'église



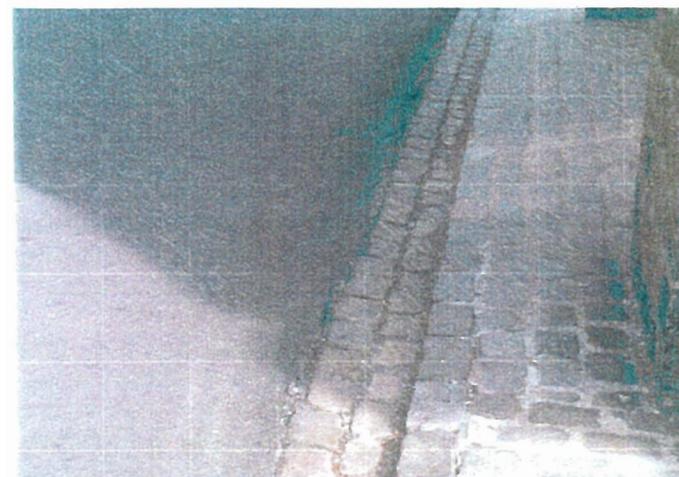
Au pied de la
tour de l'église



Rue de la
gare



Angle rue de la Mairie
/ place de l'église



Au pied de la
tour de l'église



Place de la Mairie
au pied de la mairie

2.3 les sols

Le matériau qui caractérise le plus les sols du centre de Boeschèpe c'est assurément l'enrobé, brut mais délavé pour les trottoirs et surépaissi d'une couche de gravillonnage régulier pour les tapis de roulement. Les bordures sont en béton ainsi que les caniveaux.

Une exception toutefois pour le contour de l'église ou le trottoir, le caniveau et la bordure ont été formés avec des pavés de grès, matériaux qui recouvrait jadis les chaussées, mais auquel on a préféré le béton bitumineux de M. Mac Adam pour des questions de commodité de roulement plus que de solidité. Le caniveau et la bordure de la petite ruelle qui relie la grand place et la place de l'église sont eux aussi en grès.

Comme en de nombreux endroits, le revêtement porte les cicatrices des interventions successives sur les réseaux enterrés.

La signalisation routière est peu présente, le sol comporte néanmoins quelques indications comme des passages piéton matérialisés, les zébras dans la courbe de la rue de la Gare et les triangles aux abords des écoles.

On remarquera que la place est divisé en deux par une ligne discontinue comme s'il s'agissait d'une simple voie un peu large.

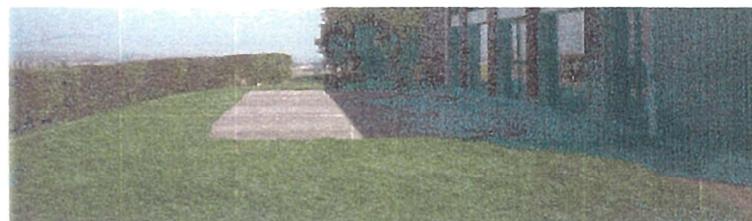
Quelques cheminements ont été tracés avec du schiste rouge dans le square qui entoure l'église.

Dans ce chapitre des sols, quatre espaces à vocation de stationnement sont à signaler :

- le parking du moulin (ci-contre)
- le parking des tennis (avec sa haie en limite de stationnement
- le parking de part et d'autre de l'église.
- la grand place (bien que le stationnement n'y soit pas matérialisé.

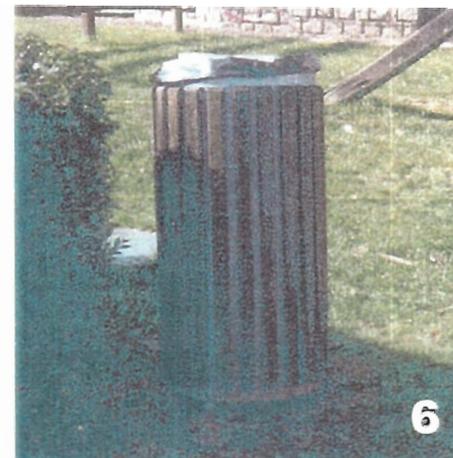
A Boeschèpe dans le traitement des sols, la commodité l'a emporté sur le pittoresque, puisque la quasi totalité des surfaces a été recouverte par de l'enrobé, et le recours à la borduration est quasi systématique, laissant une large place à l'automobile au détriment de la bande réservée au piéton.

Les allées en schiste rouge dans le square autour de l'église



Les abords du moulin, parking et terrasse de la salle des fêtes

- 1- Jardinière rue de Bailleul
- 2- Cabine téléphonique place de la Mairie
- 3- Atribus intégré rue de Steen Acker
- 4- Banc sur la grand place
- 5- Atribus intégré rue de Bailleul
- 6- Corbeille à papier près du Moulin
- 7- Entrecroisement de réseaux aériens rue de la Gare



2.4 Le mobilier urbain et les réseaux

Les abribus

S'il est une chose qu'il convient de souligner comme une caractéristique fortement remarquable et intéressante de l'aménagement urbain sur Boeschepe, ce sont la manière dont les abribus ont été intégrés à l'architecture des autres constructions. Ce fait est suffisamment reproduit pour s'assurer qu'il ne doit rien au hasard, et par ailleurs on notera la grande attention avec laquelle ces différents édifices ont été accrochés au bâtiment qui les accompagne.

Les bancs

Ils sont au demeurant peu nombreux au total (grand-place, rue de la gare, rue de Bailleul, allée du moulin, ...) mais bien localisés dans l'ensemble.

Les jardinières

Elles sont également peu nombreuses, essentiellement rue de Bailleul et près de la mairie, tantôt en bois, tantôt en pavés. Il nous semble d'ailleurs préférable de réaliser des plantations en pleine terre, afin de conforter l'identité rurale de la commune et limiter le mobilier à caractère urbain.

Les réseaux électriques

Comme l'illustre très bien la photo ci-contre, chaque concessionnaire a jusqu'alors fait ce qu'il pouvait en la matière mais le résultat est plutôt pénalisant pour le paysage de la commune. On notera toutefois qu'un gros effort a toutefois été fourni dans le centre.

Les corbeilles

Elles sont essentiellement localisées sur le site du moulin, et sont en bois ou métalliques.

Les luminaires

Trois modalités d'éclairage coexistent :

- l'accrochage des lanternes sur les édifices, comme sur l'église par exemple
- l'implantation sur de hauts mats peints en vert
- le recours à des luminaires de forme sphériques comme à proximité des tennis.

De fait, si les luminaires constituent un élément de mobilier urbain à part entière, ils ont d'abord pour vocation d'éclairer la ville. Leur type et leur implantation devrait également donner lieu à une mise en lumière de la ville contribuant à valoriser sa perception nocturne.



Muret rehaussé d'une haie



Muret ceinturant un jardinet



Haie de hêtre



Muret avec redents, grille et haie

2.5 Les clôtures

Dans le bourg, les clôtures privées des jardins participent réellement à l'esthétique de l'espace public. Leur traitement est donc très important.

Tantôt complètement végétales, tantôt minérales, parfois constituées d'une grille ou d'un simple grillage, les clôtures offrent une grande diversité, voire une certaine hétérogénéité. Cette variété se retrouve à la fois dans la réponse architecturale donnée, dans les matériaux et les couleurs employés...

La pente est une donnée supplémentaire qui est parfois intégrée dans le traitement de la clôture. Elle se traduit par des murets d'une hauteur variable sur la même parcelle, ou par des redents régulièrement espacés. Des talus ou murs permettent parfois d'épauler la pente, servant de soutènement au terrain.

Parfois, le traitement trop disparate des clôtures, d'une maison à l'autre, dévalorise l'espace public (matériaux différents, hauteurs diverses...). Parfois aussi elle devient trop présente et trop massive.

Préconisations :

D'un point de vue général, les clôtures comme les portails devraient s'harmoniser avec l'architecture de la maison, et rechercher une certaine cohérence avec la clôture du voisin.

- **architecture : une bonne prise en compte de la pente**
 - murs de soutènement verticaux
 - couronnement de mur soigné
 - redents les plus réguliers possibles
- **matériaux**
 - matériaux simples et traditionnels (briques, grès)
 - préférer les grilles métalliques au grillage
 - s'harmoniser avec la grille du voisin
- **végétaux**
 - préférer les haies champêtres (charme, hêtre, cornouiller, aubépine, troène...) et éviter les variétés horticoles (type thuya)
- **hauteur**
 - une clôture de 1.10 m maximum permet de mettre en valeur la façade de la maison
 - une clôture de 0.60 m maximum devant les petits jardinets
- **portails**
 - le dessin du portail devra être le plus simple possible et s'harmoniser avec l'architecture





2.6 la pente

C'est un des éléments les plus structurant des espaces publics de la commune, que ce soit

- dans la perception des rues
- dans l'implantation du mobilier urbain
- dans l'organisation des façades ou des clôtures
- ou dans la façon dont les parcelles privatives viennent se raccorder sur la

voie.

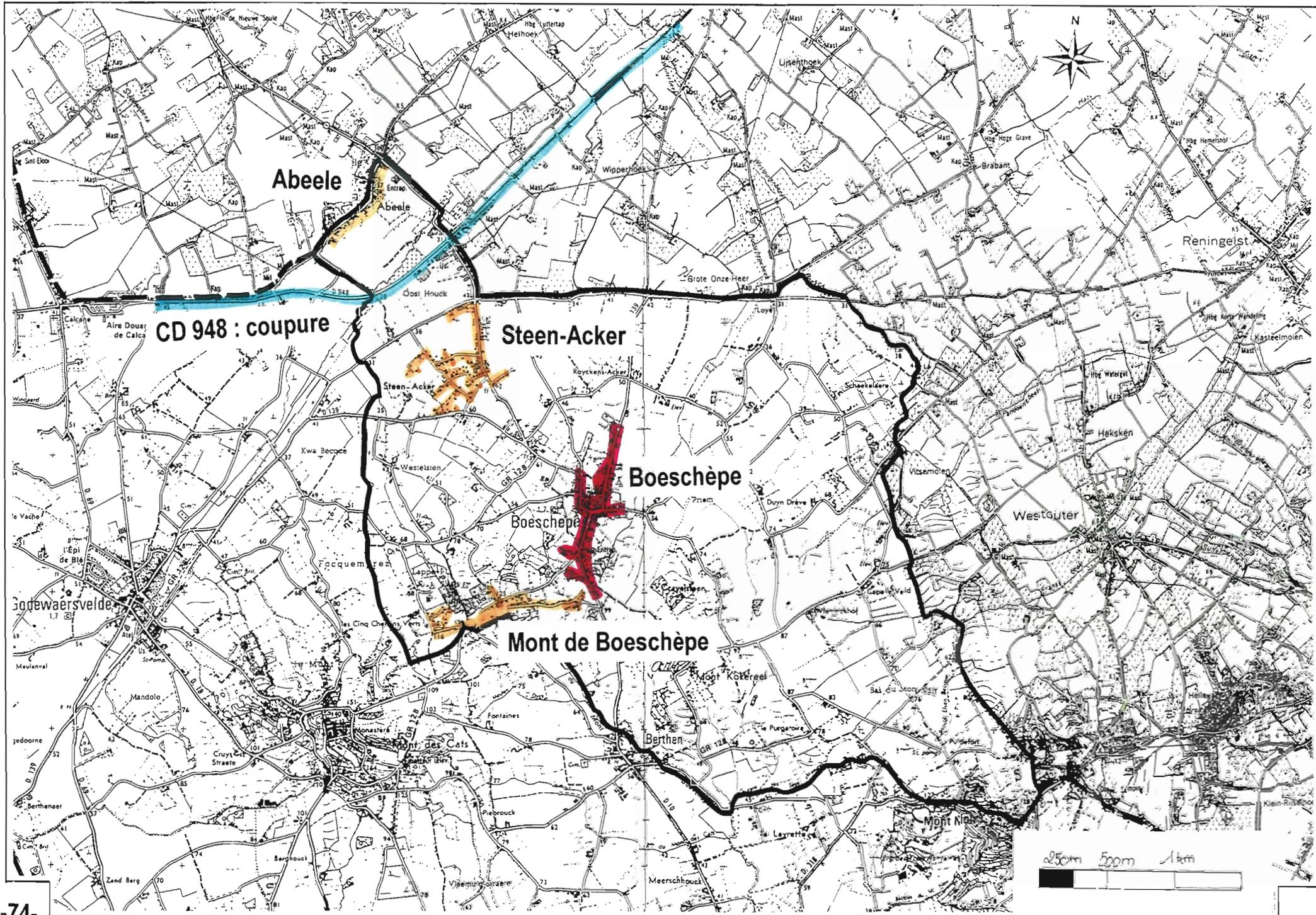
La pente fait tellement partie du paysage que l'on en vient à l'oublier, à ne pas la remarquer. De fait si tel est le cas c'est également parce qu'elle est rarement révélée. La prépondérance de la fonction routière gomme les dénivellations au profit du déplacement des automobiles. Mais on constate également que le traitement des façades, par le fait de la disparité des toitures qui ne rend pas compte des variations de niveaux, intervient également dans cet "oubli"

Il faut toutefois constater que Boeschève est dotée d'un certain relief, les pentes qui sont ainsi induites ne sont pas très fortes et restent franchissables par la voiture ce qui explique l'effacement. Ainsi, par exemple la dénivellation entre les deux extrémités de la grand place ne pose aucun problème fonctionnel. Tout au plus elle contribue à limiter l'effet d'étiement de l'espace.

La pente, bien qu'omniprésente à Boeschève, reste faible et peu révélée, ce d'autant plus que l'espace public est souvent limité à l'aire de déplacement des véhicules, à la route.

Les secteurs les plus plats étant d'urbanisation plus ancienne, c'est paradoxalement dans le raccord des bâtiments les plus récents avec la voie qu'elle se révèle le plus, invitant à une grande vigilance dans les documents d'urbanisme à venir (cf entrée de la commune par le haut de la rue de Bailleul).

III- ANALYSE DES HAMEAUX



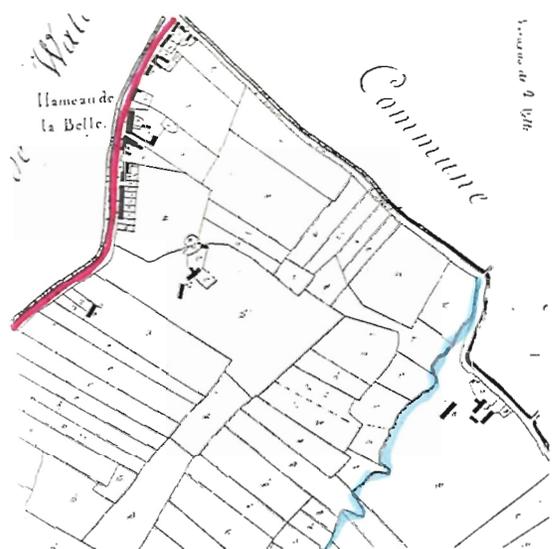
1 LE HAMEAU DE L'ABEELE, dans la plaine

L'originalité du hameau de l'Abeele réside dans plusieurs éléments :

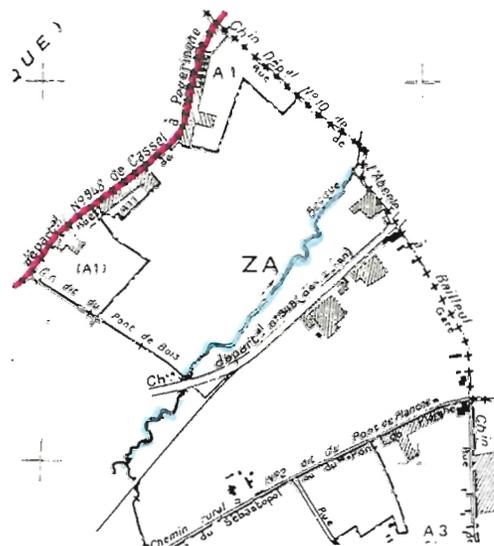
- sa position transfrontalière : l'un des côtés de la rue est français, tandis que l'autre est Belge.
- sa linéarité: il s'étire comme un fil, le long de l'ancien CD 948
- son église : l'Abeele possède sa propre église, indépendante de celle de Boeschèpe.

Le hameau a un caractère très urbain car il s'étend le long d'une route. Les maisons n'ont pas de petits jardins qui donnent sur la voie. Les habitations sont de niveau R+ combles ou plus rarement R+1.

Le tracé du nouveau CD 948 a provoqué l'isolement physique du hameau vis à vis de Boeschèpe, et mis en porte-à-faux le sentiment d'appartenance au reste du village.



Le cadastre de 1809



Le cadastre actuel

- On peut estimer le fait de ne plus être traversé par une rue trop passante, comme un atout pour le hameau
- Il manque un espace central, un lieu de vie. A défaut, le parvis de l'église pourrait être aménagé de façon à devenir plus convivial.
- Sa position frontalière, éloignée du reste du village peut être considérée comme une gêne, mais aussi comme un atout si l'on se donne les possibilités de travailler avec les belges.



La rue principale d'Abeele



Les arrières du hameau et son église

2 LE HAMEAU DE STEEN-ACKER, entre la plaine et les monts

Sur le cadastre de 1809, le hameau correspond juste à un certain nombre de maisons isolées, sans chemin, au milieu des pâtures entre les actuels CD 169 et CD 10. Il n'y a pas de structure viaire.

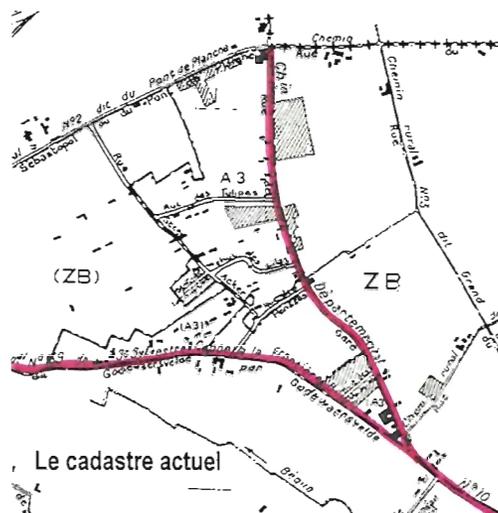
Aujourd'hui, il se développe autour de quelques petites rues étroites, sans trottoirs. Les bas-côtés de la route sont parfois très larges, et leur traitement est souvent laissé aux propriétaires des maisons, ce qui donne lieu à toutes sortes d'aménagements qui dévalorisent parfois l'espace public dans leur disparité. Hormis ces rues, il n'y a pas « d'espace public » (place, square ...).

Le long du CD 10, les habitations sont quasiment continues.

Les maisons sont souvent sans étage, comme dans le reste des hameaux, mais ne présentent pas le caractère aussi soigné que les maisons du hameau de Boeschèpe. Les maisons neuves sont nombreuses, et l'on sent une extension récente du hameau.



Le cadastre de 1809



Le cadastre actuel

Le hameau n'a donc pas de caractère particulier, aussi bien au niveau de l'endroit où il s'est installé (sur un plateau), de sa structure qui manque de cohérence, de ses habitations. Mais c'est justement peut-être ce manque de structure qui fait son charme, car on se perd facilement dans ce dédale de petites voies et impasses.

Il serait intéressant de travailler sur l'espace public que représentent les bas-côtés, afin de valoriser le hameau.



Les bas-côtés traités de façon très diverse



Une petite maison sans étage

3 LE HAMEAU DE BOESCHEPE, sur le mont

Le hameau s'étire sur le haut du mont de Boeschèpe, principalement dans la rue du Sacré Cœur et dans la rue de la montagne. Cette position élevée apporte beaucoup de qualité au hameau. Le long des routes, des pâtures ouvrent tout à coup le regard sur des vues lointaines grandioses.

Les maisons sont bien souvent sans étage, avec parfois un comble aménagé. Ces habitations sont toutes coquettes et très entretenues, tout comme les jardins qui les entourent. Ces petits jardins sont souvent fermés par une haie d'une seule essence, horticole, très taillée, qui, tantôt laisse apparaître la maison, tantôt la dissimule. Ils sont très fleuris. Certains habitants cultivent leur potager, d'autres ont planté quelques arbres fruitiers.

Ce hameau offre donc une image très résidentielle. Il possède beaucoup de charme parce qu'il donne à voir des maisons et des jardins de petite taille parfaitement entretenus, et que le paysage s'ouvre parfois sur des horizons lointains. Le POS veillera donc à préserver ces points de vue qui font l'attrait du hameau.



Un jardin-verger



Des points de vues exceptionnels depuis les pâtures



Des petits jardins très entretenus

IV- STRATÉGIE D'ENSEMBLE.

1 Stratégie d'ensemble par rapport aux activités et au tourisme

La commune et ses habitants sont conscients d'habiter un site exceptionnel et estiment avoir beaucoup de chance. Néanmoins l'attraction de ce site par rapport aux touristes est aussi vécu comme une charge importante provoquant des nuisances.

Aussi la commune souhaite développer en priorité les activités existantes, autant dans le domaine de l'agriculture que dans celui de la petite et moyenne entreprise, pour ses habitants, plutôt que pour le tourisme. C'est surtout pour sa population qu'elle souhaite améliorer les espaces publics du village tels que la place et le parvis de la mairie.

On peut cependant constater l'évolution du mode d'habitat qui au départ s'adapte aux activités sur place pour devenir aujourd'hui d'un type résidentiel pour une population travaillant en dehors de la commune. Ces nouveaux habitants recherchent l'isolement peut-être tout autant que le plaisir du paysage rural au quotidien, et ont de nouvelles exigences vis à vis de leur cadre de vie et du développement des équipements.

La commune, même si elle ne désire pas développer de projets touristiques, reste ouverte aux propositions de gîtes ruraux, d'accueil des touristes, aux projets de vente des produits du terroir à la ferme ou dans les commerces. Le moulin représente aujourd'hui le pôle principal, avec ensuite les auberges et les campings.

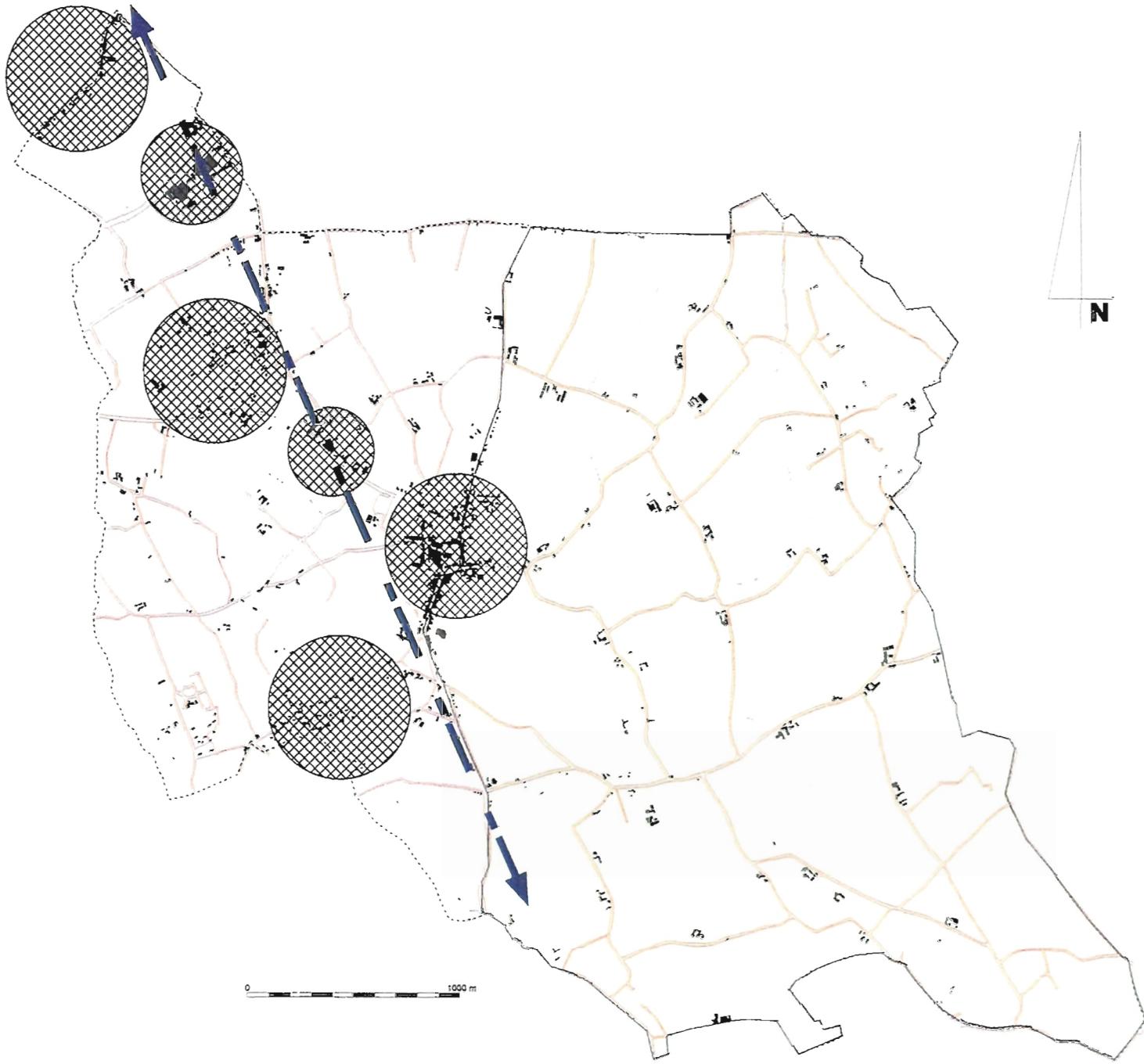
De même que les nouveaux résidents sont arrivés sans qu'il y ait eu véritablement de démarches faites dans ce sens, l'évolution des habitudes de vie conduit à un développement des pratiques touristiques de court-séjour pour lesquelles Boeschève constitue une destination

Cette inflexion des habitudes de vie induit des évolutions tant dans le profil des habitants (évolution interne) que dans le positionnement de la commune dans son environnement (évolution externe). C'est bien compte tenu de cette double composante qu'il convient d'organiser la réflexion.

Une évolution harmonieuse entre les activités agricoles, de commerce, de petite industrie, et d'accueil touristique est donc à rechercher en permanence.

La réflexion sur les orientations à prendre pour construire le programme d'action peut être structurée autour de trois approches complémentaires

- 1- une réflexion stratégique par rapport aux activités et au tourisme
- 2- une réflexion stratégique par rapport au territoire et au développement urbain
- 3- une réflexion stratégique sur les lieux clef d'intervention



2 Stratégie d'ensemble par rapport au territoire, au développement urbain

La structure urbaine du territoire de Boeschève résulte chronologiquement

- d'un maillage dense de petits chemins
- d'implantations de logements affranchies des voies
- de l'agglomération de logements sur deux secteurs plus denses : l'Abeele et le centre

La structure de la commune semble être sous le signe du dédoublement.

▣ Dédoublement des images : il semble que l'on distingue aujourd'hui deux Boeschève :

- un Boeschève **traditionnel** autour de ses noyaux urbanisés et ses activités.
- un Boeschève **touristique** avec son moulin, ses chemins vallonnés, et son bâti dispersé.

▣ Dédoublement du territoire : spatialement il semble que l'on distingue également deux parties au territoire communal :

- à l'ouest un ensemble fortement doté en logements, marqué par les reliefs des différents monts et englobant les différents noyaux urbanisés
- à l'est une partie essentiellement agricole, où l'on ne trouve comme éléments bâtis que des grosses fermes.

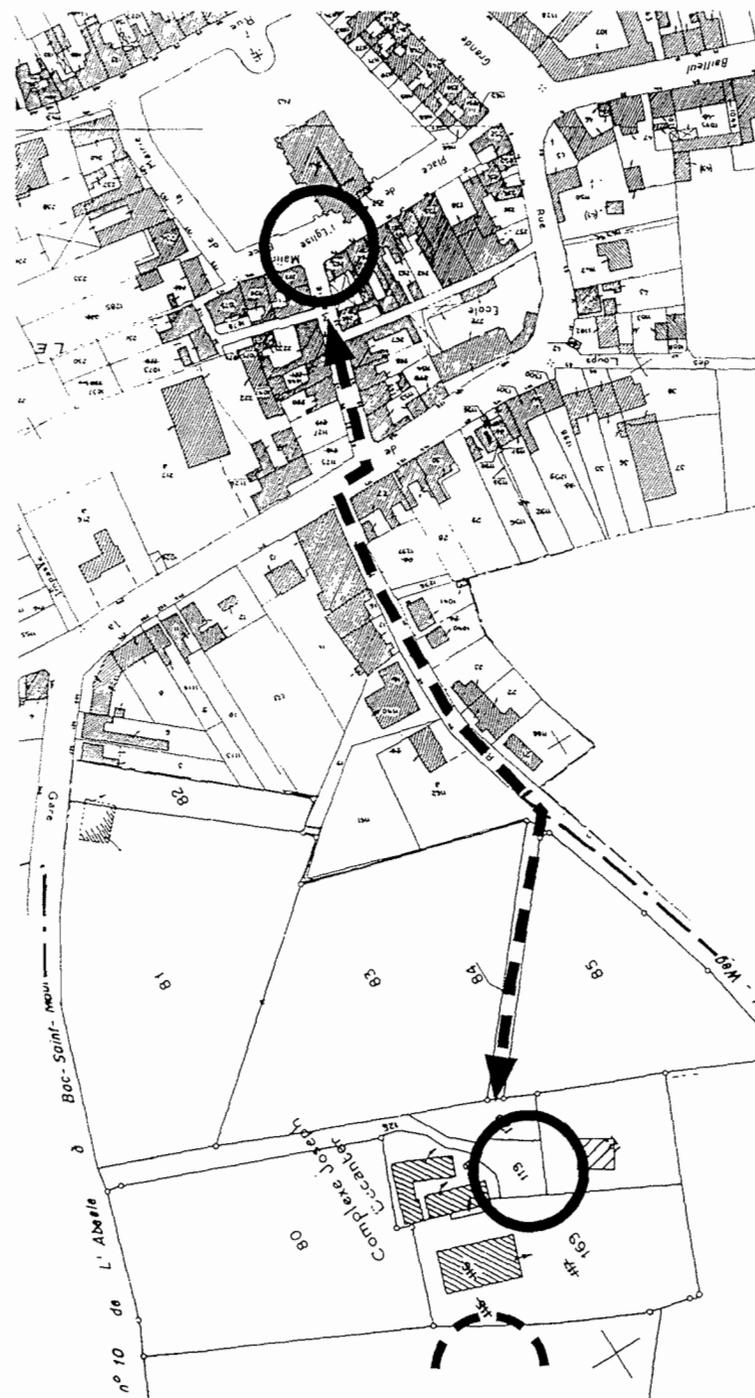
Au niveau de son image et de sa notoriété vis à vis de l'extérieur, Boeschève est caractérisée par trois réalités : le relief, le moulin, l'ouverture vers la Belgique

Le travail sur le territoire se doit d'articuler les différentes composantes de la vie locale : l'est et l'ouest, le centre et les hameaux, le boeschève traditionnel et le Boeschève touristique, l'église et le moulin, l'école primaire et l'école maternelle, le plateau des tennis et celui du foot, la grand'place et le contour de l'église, etc...

Au niveau du paysage, il semble important pour respecter l'identité de Boeschève de promouvoir des actions de développement durable qui visent à :

- conforter les différents éléments typiques du paysage (petits boisements, bocage, cultures, quelques houblonnières)
- mettre en valeur ou préserver les vues
- révéler l'eau et réduire l'érosion
- mettre en scène la pente
- conserver le maillage dense de petites voies sans les élargir
- mettre en place les moyens pour inciter les promeneurs au respect des lieux

Par rapport au développement urbain, la révision du POS devra être attentive à la loi paysage et à la loi sur l'eau de manière à permettre le respect de la physionomie urbaine d'aujourd'hui. La qualité des ouvertures visuelles est à prendre particulièrement en compte.



3 Les lieux clés d'intervention

La carte récapitule les lieux identifiés par les élus de la commune comme étant des points importants sur lesquels il est nécessaire d'intervenir pour améliorer le cadre de vie des habitants comme celui des visiteurs.

On distingue :

- dans le centre du bourg :
 - la Grande Place
 - le contour de l'église, les abords du monument aux morts et le parvis de la mairie
- dans la première ceinture du bourg :
 - les abords du moulin
 - le terrain de tennis et l'extension urbaine
 - l'ancienne déchetterie
 - les abords du Sacré Cœur
- dans les hameaux :
 - l'amélioration des espaces publics du hameau de l'Abeele
 - l'amélioration des espaces publics du hameau de Steen Acker
 - l'amélioration des abords de l'étang de Steen Acker
 - le traitement des abords du blockhaus dans le hameau de Boeschèpe

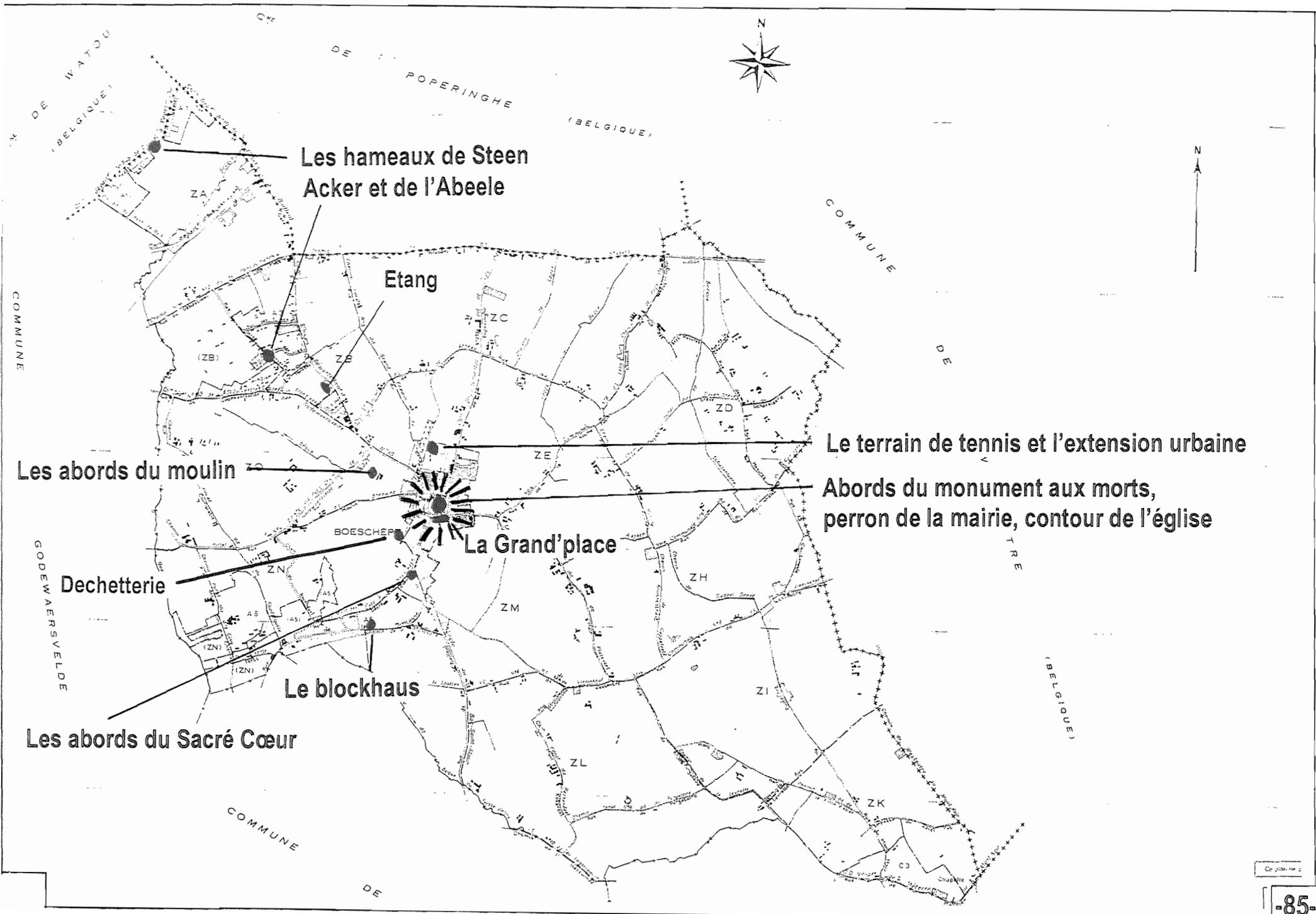
Il s'avère, suite à l'analyse qu'il convient d'appréhender des compléments à ces premiers thèmes.

Tout d'abord, il semble, par exemple que la démarche de projet dans le centre du bourg doit intégrer les liaisons nécessaires avec les écoles, la cantine, la chapelle de la rue de la Gare, les tennis, le moulin.

Ensuite, nous constatons qu'une grande majorité des sites choisis sont situés dans la partie la plus centrale de la commune, et de manière générale dans les parties urbanisées.

Il s'avère que l'étendue du territoire rend l'exercice d'arbitrage plus aigu, tout comme par exemple la situation de l'Abeele à cheval sur deux territoires nationaux différents, ou le fait que le territoire soit traversé par de petits chemins où la propriété foncière échappe à la commune.

Au-delà de tous ces « lieux clefs d'intervention », c'est tout le territoire de Boeschèpe qui mérite d'être valorisé. Aussi ce sont plutôt par des mesures de sensibilisation et d'incitation auprès des habitants, véritables acteurs du paysage, que des actions de développement durable dans le respect de l'environnement pourront être menées. Les panneaux d'exposition de l'analyse de cette présente étude ainsi qu'une conférence publique peuvent représenter un maillon de la chaîne de cette politique.



Les hameaux de Steen
Acker et de l'Abeele

Etang

Les abords du moulin

Dechetterie

Le blockhaus

Les abords du Sacré Cœur

La Grand'place

Le terrain de tennis et l'extension urbaine

Abords du monument aux morts,
perron de la mairie, contour de l'église



4. Principes pour l'amélioration du centre

- **révéler l'identité des différents lieux**, Grande Place : lieu de vie ; Contour de l'Eglise : lieu plus intime
- **révéler les potentialités du site** (globalité des espaces, pente, ensoleillement)
- **permettre la multiplicité des fonctions** (stationnement, circulation, lieu convivial, jardin, ducasse), sans découper l'espace en «compartiments» correspondant à des usages trop précis
- **traiter l'espace du centre dans sa globalité, en s'attachant d'abord aux liaisons**
 - ruelle entre la Grande Place et le Contour de l'Eglise
 - liaison entre la place de l'église et le parvis de la mairie
 - liaison vers les écoles et les tennis
 - liaison vers le Moulin depuis la rue de la Mairie
 - liaison vers la chapelle de la rue de la Gare
 - incitation à traverser le square
- **respecter la dualité : Grande Place minérale – Contour de l'Eglise végétal**
- **favoriser la convivialité : redynamiser la Grande Place** qui doit devenir un endroit de convergence de la vie du bourg. Un aménagement pourra y participer (canalisation des flux de circulation, traitement du sol, des éclairages, incitation à la réfection des façades, incitation à l'ouverture de commerces)
- **permettre la circulation et le stationnement**
- **favoriser la circulation piétonne** (trottoirs, voyettes, création d'une voyette depuis la place de la mairie à l'école, vers le Nord)
- **mettre en valeur les monuments et leur parvis** : mairie, église, monument aux morts, écoles, chapelle, crèche-cantine
- **valoriser l'architecture des façades** (incitation) et traiter les arrières «disparates» des maisons au Sud du square
- **rendre le square plus attractif** : bancs, éclaircie des végétaux, finition des allées, mise en lumière, etc...
- **disposer le mobilier** comme un élément de composition à part entière
- **mettre en valeur les lieux par un éclairage approprié**

V- BIBLIOGRAPHIE

Boeschève :

Plaquette municipale de renseignements

Plaquette sur Bailleul et ses environs.

Syndicat d'initiative de Bailleul et des Monts de Flandre

Documents consultés aux archives départementales :

Boeschève, mon village

Maurice Houvenagel, cote 19921, archives départementales du Nord

Série O

Etat des biens de la commune et propriétés bâties 1814-1845, 1882-1909

Cimetière, travaux de clôture 1820-1911, plantation d'arbres et de haie 1849

Erection du Monument aux morts 1922

Elagage des arbres et des haies, arrêté de 1887

Cadastre de 1809

Cadastre de 1841

Cartes postales

Architecture et urbanisme :

Le Plan d'Occupation des Sols de la commune de Boeschève

DDE du Nord, révisé le 14 10 1988

L'habitat, construire et restaurer en Flandres.

Direction Départementale de l'Agriculture du Nord. Atelier d'aménagement rural. Mai 1975

Le Houblon :

Nord Pas de Calais, Terres de brasseries.

Documents d'ethnographie Régionale du Nord Pas de Calais. 1998

Etudes écologiques :

Etude écologique de sites des Monts de Flandres.

Préfiguration Monts de Flandres. E.R.E (Etudes recherches environnement). Espace Naturel Régional

La Flandre des Monts, l'originalité d'un paysage végétal et humain.

Actes du colloque : le patrimoine naturel régional Nord-Pas de Calais. Novembre 1983

Association multidisciplinaire des biologistes de l'environnement.

Jaarboek 1983, Annuaire, La végétation potentielle naturelle des Monts de Flandre

Stichting- Fondation Marguerite Yourcenar

Etudes sur l'association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys :

Cahier de recommandations de gestion du site inscrit des Monts de Flandre.

Analyse des paysages.

Association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys

Cahier de recommandations de gestion du site inscrit des Monts de Flandre.

Axes rédactionnels pour les règlements de PQS

Association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys

Cahier de recommandations de gestion du site inscrit des Monts de Flandre.

Premières propositions

Association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys

Revue de presse de 1991 à 1998

Association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys

La lettre de l'association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys, octobre 1996

Bilan de 3 années 96-97-98

Association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys.

Almanach du coeur de Flandre de juin à octobre 1999

Association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys.

Schéma d'accueil des Monts de Flandre.

Préfiguration Monts de Flandre. Mars 1995. E.N.R. SIVOM des Monts de Flandre.

Compte-rendu de la réunion du 19 mai 1999 du Groupe de travail " tourisme et accueil du public.

Association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys.

Mini-guide des plantations

Association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys.

Tourisme d'affaires au coeur de Flandre

Association de préfiguration du Parc Naturel régional des Monts de Flandre-Val de Lys, association Hauts de Flandre Tourisme, chambre de commerce et d'industrie d'Armentières. Mars 1998

Documents sur les Monts de Flandre :

Fichier- Atlas des Sites, 59-SI N°14, Mont de Flandre, Région Nord-Pas de Calais
Préfecture de région et conseil régional Nord-Pas de Calais

Les sentiers de petites randonnées en Monts de Flandre

Office du tourisme des Monts de Flandre